

COLLECTIVITÉS ENTREPRISES

Agissons ensemble pour nos territoires

EN INTRA **OU EN** VISIOCONFÉRENCE

CATALOGUE DE FORMAZIÓNS

Votre contact Formation Quentin MEULLEMIESTRE Directeur de la Formation quentin.meullemiestre@ecoter.org +33 (0)6 04 08 38 16



du travail et des solidarités (DREETS)

Organisme de formation pour la formation professionnelle par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Déclaration d'activité n° 82 26 01793 26 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Certifiée Qualioni pour nos actions de formations





Organisme de formation auprès des élu.e.s agréé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

SOMMAIRE

31 Présentation de Mission Ecoter-France et Territoires Numériques

4			-			
/1	-	IT		R	1/1	
40						

51 Annexe Accessibilité

6 Nos formations: 4 façons de se former

71 Le droit à la formation des élus

81 Nos intervenants-experts

121 FORMATIONS COLLECTIVITÉS

121 FONDAMENTAUX DU MANDAT

431 ÉCONOMIE NUMÉRIQUE DANS LES TERRITOIRES

461 Effets du Numérique

481 Numérique éducatif

501 Données publiques locales

521 Le cadre règlementaire européen en matière de numérique et le évolutions en cours (RGPD, e-privacy...)

541 Couverture mobile

561 Énergie et Numérique

581 Ville intelligente

60 I Cybersécurité

661 FINANCES LOCALES, ÉCONOMIE ET MARCHÉS PUBLICS

67 I Finances locales

101 I Marchés publics

1031 GESTION ET ACTIONS PUBLIQUES LOCALES

1041 Gestion et Performance RH

1101 Sécurité

1201 Environnement et Développement durable

1381 Enjeux organisationnels et sociétaux

1591 FORMATIONS ENTREPRISES

168 I Renseignements et Inscriptions

Mission Ecoter-France

et

Territoires Numériques

Depuis plus de 20 ans, **Mission Ecoter-France et Territoires Numériques** accompagne les collectivités locales françaises dans leur mutation organisationnelle et dans leur appropriation des technologies numériques, pour leur propre fonctionnement et pour le développement des services aux citoyens, avec des règles de fonctionnement simples et une accessibilité de toutes les collectivités à ses travaux.

Également organisme de formation, **Mission Ecoter-France et Territoires Numériques** propose des formations sur les données, sur l'économie numérique, la conduite et l'organisation des territoires, sur les politiques d'équipement numérique éducatif, sur les collectivités et leurs satellites, la réforme territoriale et les règles essentielles pour instaurer une relation de qualité et de confiance avec les décideurs locaux.

Mission Ecoter-France et Territoires Numériques est aujourd'hui présidée par Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, et par un Président délégué, Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque, Conseiller départemental du Nord.

Elle compte la Caisse des Dépôts et Consignations et la Banque des Territoires parmi ses membres fondateurs et partenaires privilégiés.





« Élus cadres et collaborateurs : Mission Ecoter-France et Territoires Numériques vous accompagne dans vos défis et vos métiers »

Cette période de crise sanitaire et économique met plus encore au défi les femmes et les hommes qui œuvrent pour nos territoires, dans les secteurs publics comme privés. A cet effet, l'accompagnement et la formation des élus locaux, des cadres de collectivités et des entreprises se veulent essentiels. Aussi, **Mission Ecoter-France et Territoires Numériques** se doit de répondre à ces enjeux et aux nouveaux besoins des élus et de leurs collaborateurs,.

Ce catalogue 2022 vous propose un programme de formations enrichi de nouvelles thématiques recouvrant l'ensemble du champ de l'action publique locale. Guidé par le souci d'optimiser votre action et la performance de votre collectivité ou de votre entreprise, il affiche également la volonté d'être adapté à tous les profils et à tous les besoins. Il s'agit notamment de former les élus sur les « fondamentaux » (l'organisation et le fonctionnement d'une commune, comprendre les budgets locaux, les situations de crise,,,) pour une opérationnalité rapide.

Reconnues pour la qualité de leur contenu et l'expertise de leurs intervenants, nos formations conservent également leur souplesse et la possibilité de les décliner au sein même de vos organisations (en intra) ou de manière plus personnalisée (sous la forme d'accompagnement individuel).

Enfin, soucieuses du droit pour chacun d'accéder à nos formations, celles-ci sont organisées toute l'année sur l'ensemble du territoire. L'accessibilité des tarifs de nos formations étant également une préoccupation, ceux-ci demeurent volontairement maîtrisés et adaptés, intégrant des remises importantes pour les collectivités et les entreprises membres de **Mission Ecoter- France et Territoires Numériques**.

Version1-2022-12.01



ANNEXE ACCESSIBILITÉ

Cat	égorie L6313-1 du code du travail
	Formation
Dat	e : Lieu :
Per NO	sonne concernée par l'annexe accessibilité M Prénom
	ricultés et handicap de nature à perturber les acquisitions en cours de mation
Мо	dalités de recherche de solutions d'accessibilité
	Interne par notre référent handicap : Olivier Julienne Externe par appel à un des partenaires locaux susceptible d'aider le prestataire dans la prise en compte des personnes en situation de handicap CAP Emploi – AGEFIPH
	aptations retenues pour rendre la formation accessible selon les icultés décrites
Sig	nature de la personne bénéficiaire de la formation
Rés	sultats obtenus à l'aide du dispositif mis en place
Am	éliorations à apporter au dispositif pour d'autres cas comparables

Nos formations 2022

Organisme de formation auprès des élus, agréé par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et agrée pour la formation professionnelle (déclaration d'activité N° 82 260179326) **Mission Ecoter-France et Territoires Numériques** accompagne depuis plus de 20 ans les collectivités territoriales et les entreprises.

-Élus locaux & Cadres de collectivités – Mission Ecoter-France et Territoires Numériques vous propose une offre complète de formations concrètes et opérationnelles, visant à optimiser votre action d'élu ou de cadre dirigeant et la performance de votre collectivité.

-Cadres d'entreprises – Mission Ecoter-France et Territoires Numériques vous accompagne dans la connaissance du fonctionnement de l'action publique locale et la maîtrise de vos relations avec les élus.

Mission Ecoter-France et Territoires Numériques forme chaque année des élus, des cadres territoriaux et d'entreprises, à travers une offre de formation de qualité, diversifiée et adaptée à leurs besoins et leurs spécificités.

Un réseau **de plus de 20 formateurs**, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leurs métiers.

Des tarifs adaptés à toutes les collectivités et à toutes les entreprises, avec des remises importantes pour les membres de Mission Ecoter-France et Territoires Numériques.



- Des formations en inter, dans nos locaux avec d'autres participants.
- Des formations en intra, dans vos locaux avec vos collaborateurs.
- •Des formations individualisées de type **accompagnement personnalisé**, ou sur mesure (préparées conjointement, sur le lieu de votre choix). Axé sur le développement personnel et l'authenticité, cet accompagnement individuel et personnalisé représente un atout indispensable pour permettre à chacun d'exprimer pleinement ses potentialités.
- Des formations en visioconférence à distance.

6

Version1-2022-12.01

Élus locaux : faites valoir votre droit à la formation !

Le DIF élus ne se substitue pas aux formations proposées par la collectivité et relève d'une démarche personnelle de l'élu.

La mise en œuvre de ce nouveau droit ouvert à tous les élus locaux fin 2016, a été définie par les décrets d'applications publiés le 30 juin 2016. Les premières informations présentées ci-dessous précisent les calendriers de cotisation, les modalités de versement de ces cotisations et leur fiscalité, ainsi que les prochaines échéances concernant les demandes de financement de formation.

Les élus locaux bénéficient du **Droit Individuel à la Formation** (DIF). Ils/elles peuvent ainsi acquérir un droit à formation de vingt heures de formation par an, cumulable sur toute la durée de leur mandat. Ce nouveau droit leur donne accès aux formations en lien avec leurs fonctions électives, mais permettra aussi de faciliter leur réinsertion professionnelle après leur mandat.

Mission Ecoter-France et Territoires Numériques jouit d'une expérience et d'une expertise incontestables dans le domaine de la formation.

Périodes de cotisation : 2 calendriers La cotisation est à la charge de l'élu seul.

Conformément à l'article 18 de la **loi n°2015-366 du 31 mars 2015**, l'entrée en vigueur, daté à partir de laquelle les cotisations doivent être calculées et précomptées sur les indemnités des élus, est positionnée ainsi :

- •pour les élus régionaux, l'acquisition des droits débute pour toutes les régions au 13 décembre 2015. La date à partir de laquelle les cotisations doivent être calculées et précomptées sur les indemnités des élus dépend de la région concernée;
- •pour les élus des régions dont le périmètre reste inchangé au 1er janvier 2016, le précompte débute au 18 décembre 2015 :
- •pour les élus des nouvelles régions, le précompte débute au 4 janvier 2016 ;
- •pour les élus communaux et départementaux, au 1er janvier 2016 ;

Les syndicats n'ayant pas de fiscalité propre ne sont pas concernés par les cotisations du DIF élus. Pour l'exercice en cours, il convient d'effectuer le rappel correspondant à la date d'entrée en vigueur et de mettre en place un précompte mensuel sur les indemnités à venir.

Modalités de versement des cotisations

Certaines dispositions concernant le financement du DIF Elus ont été modifiées par la loi de finances rectificative publiée le 30 décembre 2016. Aussi nous ne sommes pas en mesure de communiquer les modalités d'application du paiement de la cotisation.

Dans l'attente des coordonnées bancaires dédiées au DIF Elus, il convient de ne procéder à aucun virement sur un compte CDC et de conserver tout précompte déjà réalisé sur un compte d'attente. Les paramétrages par défaut de RIB dans les logiciels de paye sont à supprimer.

Fiscalité de la cotisation : la cotisation DIF est assise sur "les indemnités de fonction perçues par les membres du conseil" (loi du 23 mars 2016) et est imposable.

Les demandes de financement de formation : la prise en charge des premières demandes, prévue dans le cadre du DIF des élus, est reportée dans l'attente de la mise en place du circuit de collecte des flux financiers. Un site internet précisant les conditions et les formulaires sera déployé prochainement.

Textes de référence

Les modalités du DIF des élus locaux, instauré par la **Jói n°2015-366 du 31 mars 2015** (art. 15 à 17) ont été précisées par deux décrets d'application publiés le 30/06/2016 :

- •<u>le décret n°2016-870 du 29 juin 2016</u> relatif aux modalités d'application du droit individuel à la formation des titulaires de mandats locaux
- •<u>le décret n°2016-871 du 29 juin 2016</u> relatif à la cotisation des élus locaux bénéficiant d'indemnité de fonctions pour le financement du droit individuel à la formation des titulaires de mandats locaux.

de fonctions pour le financement du droit individuer à la formation des	ilidianes de mandats locadx.
Source : Caisse des Dépôts et Consignations	
on1-2022-12.01	

NOS INTERVENANTS/EXPERTS

Mission Ecoter-France et Territoires Numériques s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



Philippe
BILGER
Magistrat honoraire,
Président de l'Institut de la
Parole, chroniqueur radiotélé.



Emeline

FABRE 20 années d'expérience, spécialisée en Data Management et Data Protection. Elle accompagne les organisations cross secteurs pour la formation des opérationnels contribuant au Data Management, pour la définition de leurs stratégies de gestion des données ainsi que leurs mises en œuvre. Elle est diplômée Data Protection Officer.



Jean-Pascal
BONSIGNORE
Ancien Directeur de
communication-relations
publiques, ancien
Directeur de cabinet,
diplômé de l'IPAC et du
CPJ,
Chargé de cours à l'IEP
Lille, master CPU 5e année./



Philippe

DOUCET
Ancien Maire
d'Argenteuil,
ancien Député en
charge des
questions de laïcité
à la commission des
lois.



GAUTIER Ancien Sénateurmaire, ancien président du Syctom (1er **Syndicat** européen de traitement des déchets ménagers), **Jacques Gautier** a acquis une grande expérience de terrain aussi bien dans le secteur public que privé.



NOS INTERVENANT-E-S/EXPERT-E-S

Mission Ecoter-France et Territoires Numériques s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



Laurent
GUYON

Directeur
administratif et
financier d'un
SDIS, Maître de
conférence
associé à
l'université de
Pau.



Claire

HUGONET Ingénieur-Conseil Smart City, Claire Hugonet a débuté sa carrière dans le numérique en 1992. Elle s'est passionnée pour les nouveaux objets connectés dès 2012 avant de s'intéresser aux initiatives des industriels dans le secteur de la Silver Economie puis de la **Smart City**.



Daniel

LE BIGOT

Master en
urbanisme et
développement
UBO: Géo
architecture de
Brest, Ancien
Adjoint chargé de
l'Urbanisme, Ville
de Quimper.



Grégory

LECLERC
Consultant indépendant
Elu municipal et
communautaire
Ancien maire-adjoint
(Urbanisme et affaires
intercommunales)



Jean-François

LEMMET Consultant-Formateur dans le domaine RH, administrateur territorial, il a occupé les fonctions de DGA-RH et modernisation dans une importante collectivité d'Ile-de-France ainsi que celle de Président de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines des territoires (ANDRHDT).



NOS INTERVENANT-E-S/EXPERT-E-S

Mission Ecoter-France et Territoires Numériques s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



Thomas LIVENAIS

Avocat associé

— Propriété
intellectuelle,
droit des
nouvelles
technologies,
données
personnelles et
contrats
commerciaux
INLO Avocats



Cécile LOCQUEVILLE

Consultante en transports et mobilités



Vincent MARCHAND

Conseiller à la Formation collectivités de la Mission Ecoter, Directeur Général de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine.



Alain MELKA

Directeur Général des Services Mission Ecoter-France et Territoires Numériques



Yanick PATERNOTTE

Ancien Maire de Sannois et ancien Député du Val d'Oise, spécialiste des transports et de la mobilité durable.



Sylvain RAIFAUD

Conseiller au **Numérique** collectivités de la Mission Ecoter, Consultant en stratégie numérique locale, Ingénieur Supélec 1998 et Ingénieur Territorial en Chef depuis 2009, Sylvain Raifaud a exercé 4 ans en cabinet de conseil avant de rejoindre le secteur public en 2004 comme Responsable du pôle numérique du Sipperec.

NOS INTERVENANT-E-S/EXPERT-E-S

Mission Ecoter-France et Territoires Numériques s'appuie sur un réseau de formateurs, praticiens et experts reconnus dans leurs domaines et passionnés par leur métier.



David ROBSON

30 années d'expérience, spécialisé en Data Management et Transformation. II anime un Lab Data important dans le secteur de l'industrie financière et intervient sur des missions de déploiement du Data Management, mise en qualité des données, évolution des architectures, ainsi que d'acculturation et de formation à la Data



François VALEMBOIS

Administrateur territorial général, diplômé d'économie et de gestion et titulaire d'un DESS en droit des collectivités locales. Auteur de plusieurs ouvrages sur la gestion locale, formateur, il a exercé des fonctions de Souspréfet et de Directeur général des services de grandes collectivités



Vanessa VALENCE

Comédienne depuis près de 30 ans, dans différents domaines (Théâtre, Télévision, Cinéma, Doublage, Pub voix, Pub TV, Animation, Écriture), elle est aussi formatrice en **Training Prise** de parole



Alain TRIPIER

Économis

fondateur et directeur de SEREHO Etudes et Conseil.



Dominique VALENTIN

Présidentfondateur du réseau Relais d'Entreprises, il a pris un engagement en faveur de la ruralité moderne et du rééquilibrage des territoires qui s'appuie sur une expérience de plus de 20 ans dans le Conseil en entreprise et développement économique.



Version1-2022-12.01

NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS



- Élus locaux
- Cadres territoriaux
- Collaborateurs de cabinet

cycle de Dans ce **Ecoter-France Mission Territoires** Numériques a souhaité proposer aux élus toutes les informations utiles pour le bon mandat, exercice de leur pleine juridique sécurité toute connaissance de droits obligations.

Droits et obligations des Élus municipaux et communautaires

PRE REQUIS

Pas de connaissance spécifique des règles régissant les statuts

OBJECTIFS

- ▶ Cette formation a pour but d'apporter aux élus locaux, et notamment aux nouveaux élus, toutes les informations utiles pour le bon exercice de leur mandat, en pleine sécurité juridique et en toute connaissance de leurs droits et obligations.
- ► Elle s'orientera autour de deux thèmes majeurs :

Acquérir les connaissances permettant d'exercer efficacement son mandat / Maîtriser les règles régissant le statut des élus municipaux / et communautaires.

PROGRAMME

▶ Droits et obligations liés à l'exercice politique du mandat

Les droits liés à l'assemblée délibérante (droit de convocation/droit à l'information/droit d'expression au sein de l'assemblée délibérante/droit d'enregistrer et de filmer les débats de l'assemblée/droit/d'initiative et d'amendement/droit de vote/droit de constituer un groupe d'élus et d'obtenir un local).

Les droits liés à la publicité du mandat municipal ou communautaire (droit d'expression sur les supports de communication institutionnelle/ droit d'information auprès des services et droit d'accès aux documents administratifs).

Les obligations des élus municipaux et communautaires (fonctions dévolues par la loi / devoir de probité)

▶ Droits conférés par le statut de l'élu local

La conciliation du mandat local avec une activité professionnelle

L'indemnisation des élus locaux

Le remboursement des frais de déplacements, de missions et de représentation

La protection sociale et la retraite des élus locaux

La formation des élus locaux

La protection fonctionnelle des élus locaux

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- . En inter: prochaines sessions ... mission.ecoter@ecoter.org
- . En intra : modalités et dates à convenir convention de formation
- . en présentiel
- . en distanciel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques

Durée: 7 heures

Délai de réponse : 48h

Tarif: nous consulter

D22-12.01

Droits et obligations des Élus municipaux et communautaires (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes intéractives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:

Apprendre à manager sa délégation

PRE REQUIS

Être en position hiérarchique sur un projet interne à la collectivité.

OBJECTIFS

- Comprendre les impératifs liés à son mandat et à sa délégation.
- ▶ Identifier les projets à mettre en œuvre et savoir les intégrér à la durée du mandat.
- ▶ Initier une logique de projets avec les collaborateurs de la collectivité.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

PROGRAMME

- ⊳ S'approprier son mandat et sa délégation.
- ► Comprendre son environnement : la relation élus/cadres et agents territoriaux.
- ► Rendre efficace l'action de la municipalité par une méthode dynamique de travail alliant crédibilité et légitimité.
- ▶ Responsabiliser les porteurs du projet et initier/une culture du résultat.
- Coordonner le travail en équipe et en préserver la cohésion.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- . En inter : prochaines sessions ... mission.ecoter@ecoter.org
- . En intra : modalités et dates à convenir / convention de formation
- . en présentiel
- . en distanciel

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas et d'exercices pratiques



Apprendre à manager sa délégation (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes intéractives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Relations Élus/Cadres: qui fait quoi?

PRE REQUIS

Être nouvel élu ou nouvel agent territorial pour accompagner la mise en place d'une politique dédiée au mandat en cours sans connaissance spécifique des enjeux de l'action publique.

OBJECTIFS

La relation entre élus et agents est au cœur du fonctionnement des collectivités territoriales. Le management territorial repose sur la complémentarité des missions de ces acteurs dont les rôles sont étroitement imbriqués. En théorie, l'élu dispose d'une vision et donne du sens, le cadre met en œuvre la politique décidée par les élus. Derrière ces postures simples, les enjeux et réalités conduisent parfois à des confusions, voire des conflits. Il est donc essentiel de disposer de dispositifs de régulation pour orienter l'action au service de l'intérêt général. Dans cette perspective, et sur la base d'exemples et des questions amenés par les participants, la formation visera à :

- Comprendre la répartition des rôles et repérer les problèmes potentiels
- ▶ Appréhender les nouveaux enjeux de l'action publique
- ▶ Acquérir les bases d'une coopération constructive.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

▶ Introduction

Relations élus/cadres : une question récurrente mais sans cesse renouvelée

▶ Le rôle et la fonction des élus en mutation

La nouvelle donne de l'action publique

▶ Les conséquences sur l'intervention des cadres

Une évolution des compétences requises

L'émergence et la conduite de stratégie d'actions

Le cadre, nouveau collaborateur politique?

▶ Des missions complémentaires : de la vision à la mise en œuvre

L'élu décideur et le cadre, garant du respect des règles Le cadre-expert, maillon indispensable à la chaîne de décision Le cadre, chef d'orchestre de la mobilisation des ressources

► Le partage des rôles et la répartition des responsabilités entre élus et cadres

Une construction partenariale au long cours Les interférences dans les champs de compétence L'implication dans le fonctionnement des services La question de l'intercommunalité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Version1-2022-12.0

Relations Élus/Cadres : qui fait quoi ? (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes intéractives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Les 10 préceptes qui doivent guider votre communication municipale

PRE REQUIS

Être élu ou nouvel agent territorial concerné par les règles statutaires, l'évolution des droits et les obligations du fonctionnaire.

OBJECTIFS

Élu, vous devez marquer la rupture, mettre la communication au service de votre projet et optimiser votre communication.

En effet, la communication municipale est par définition un millefeuilles. Des actions et outils se sont créés au gré des demandes des élu-e-s, des administratifs, des coups d'opportunité, des propositions des prestataires. Elles se sont empilées et leur opportunité, en particulier en période de maîtrise des budgets de fonctionnement, n'a pas toujours été remise en question.

En début de mandat, il est fondamental de réinterroger leur pertinence, leur utilité, le rapport coût/bénéfices. Au-delà d'un examen support par support, outil par outil, c'est le système global qu'il faut mettre à plat et ce d'autant plus que les outils interagissent.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

▶ Les 10 questionnements fondamentaux

Comment le projet municipal peut-il nourrir l'ensemble de la communication ?

Comment optimiser le rôle du magazine municipal?

Comment mettre en place une véritable communication de service et non des services ?

Quel est le rôle de l'affichage municipal ?

Comment combattre la « désattribution/»/?

Quelle communication de quartiers, de proximité ?

Faut-il se doter d'outils d'appréciation objectifs ?

La communication municipale doit-elle être segmentée?

Quel site à l'ère du web?

Quelles contraintes et quelles opportunités pour la communication événementielle ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera active et alternera apports techniques, cas pratiques, échanges et conseils.



Les 10 préceptes qui doivent guider votre communication municipale (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes intéractives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Action publique, déontologie et transparence

PRE REQUIS

Être élu aux finances ou cadre territorial rattaché à la finance publique, impacté par les principes et les documents budgétaires.

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les règles applicables à la responsabilité civilé et pénale des agents et des élus (notamment en matière de commande publique)
- ⊳Intégrer les nouvelles règles issues des lois relatives à la transparence de la vie publique

PROGRAMME

▶ Les règles statutaires

Obligation d'assurer le service

Neutralité-réserve-discrétion professionnelle-secret professionnel

Probité et désintéressement

Obligation de non cumul d'activités et dérogations

Obligation d'information du public

Obligation d'obéissance hiérarchique et dérogations

- ▶ L'évolution des droits et obligations des fonctionnaires
- Actualisation des règles de déclaration de situation patrimoniale et lutte contre les conflits d'intérêts
- Renforcement de la lutte contre les conflits d'intérêts
- ► La dénonciation des infractions pénales

▶ Le risque pénal (Elus et Agents)

Infractions pénales applicables aux dépositaires de l'autorité publique Infractions non intentionnelles

Fautes de gestion et gestion de fait

Articles 432-12 (prise illégale d'intérêts) et 432-13 (pantouflage) du code pénal

▶ Déontologie et transparence de l'achat public

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas et d'exercices pratiques.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

Action publique, déontologie et transparence (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes intéractives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Comprendre les budgets locaux

PRE REQUIS

Être membre de la Commission des Marchés Publics en tant qu'élu ou en tant que cadre territorial, attaché à la cellule des Marchés Publics.

OBJECTIFS

- > Savoir se repérer dans un document budgétaire
- ⊳ Connaître les grands principes budgétaires des collectivités
- ⊳Appréhender les modalités de vote d'un budget local

PROGRAMME

▶ Les grands principes budgétaires et comptables

Principes budgétaires

Documents budgétaires

Calendrier budgétaire

▶ Présentation des documents budgétaires

Vote par nature / par fonction

Chapitres / articles

Réalisation / rattachement / restes à réaliser

- **▶ Détermination et reprise du résultat**
- **▶** Le vote du budget

Calendrier

Modalités du vote

▶ Les procédures de contrôle

Contrôle budgétaire

Contrôle juridictionnel

Examen de la gestion

▶ Les marges de manœuvre financières

Principaux mécanismes de la fiscalité locale

Principaux mécanismes des dotations

L'emprunt

Les principales dépenses

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Comprendre les budgets locaux (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes intéractives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Initiation aux marchés publics

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▶ Cette formation, destinée notamment aux nouveaux élus mais aussi à tous les élus et cadres qui souhaitent sécuriser et optimiser la passation de leurs marchés, permettra notamment aux participants :
- ▶ de connaître les différents marchés publics et les diverses procédures de passation des marchés publics.

PROGRAMME

▶ Le cadre des marchés publics (principes directeurs, vocabulaire, acteurs et code des marchés publics)

La détermination des besoins à satisfaire et les différents seuils de procédure de passation

Les différentes procédures de passation (appels d'offres ouverts ou restreints, marchés de gré à gré, marchés à procédures adaptées, procédures spécifiques de l'achat public

Les différentes formes (marchés fractionnés, marché global, allotissement)

Les obligations de publicité (rédaction de l'avis d'appel public à la concurrence, modalités de publication de l'avis)

La dématérialisation des procédures

Le dossier de consultation des entréprises (acte d'engagement, règlement de la consultation, cahier des clauses administratives particulières, cahier des clauses techniques particulières

Le dossier de consultation des entreprises (acte d'engagement, règlement de la consultation, cabier des clauses administratives particulières, cahier des clauses techniques particulières)

L'examen des candidatures et des offres

Le choix d'un candidat et d'une offre (modalités de notification au titulaire, rédaction de l'avis d'attribution du marché, information des candidats évincés)

L'exécution du marché (contrôle de la réalisation des prestations, régime financier, avenants)

MOYENS PÉDAGOGIQUÉS

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Initiation aux marchés publics (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes intéractives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:

Maîtriser la prise de parole en public (niveau l)

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Se former aux mécanismes de persuasion orale et aux techniques de réponse aux objections
- Développer ses capacités à mobiliser l'auditoire et parvenir à le convaincre avec aisance
- ⊳ Se défaire des critiques, désapprobations et questions déstabilisantes.

PROGRAMME

- ⊳ Image de soi, mode d'emploi
- ▶ S'approprier les 6 outils de l'orateur : respiration, voix, regards, attitudes, gestes, phrasé
- Renforcer la structure de son message et sa/gestuelle pour susciter attention et intérêt
- ▶ Comprendre et se préparer aux objections/
- ▶ Influencer sans contraindre : mener le débat
- ▶ Déjouer les questions pièges.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera des exercices pratiques de prise de parole et d'intervention.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

Maîtriser la prise de parole en public (niveau l) (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Maîtriser la prise de parole en public (niveau II)

PRE REQUIS

Avoir suivi la formation « Maîtriser la prise de parole en public (niveau/)/»

OBJECTIFS

- ▶ Répondre avec impact et assurance
- ▶ Construire un argument improvisé
- Développer son imaginaire pour renforcer ses capacités de répartie
- ▶ Gagner en confiance dans les situations orales à forte déstabilisation
- ⊳ Renforcer l'image que l'on envoie à ses interlocuteurs.

PROGRAMME

- ▶ Image de soi et déstabilisation : mode d'emploi
- ▶ Construire un argumentaire percutant en temps réel/et sans préparation
- ⊳ Gagner en rapidité d'esprit et en rapidité de répartie/

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Méthode active et interactive
- Exercices d'improvisation théâtrale et d'improvisation de discours
- Exercices de joutes verbales, de concentration, de contradiction, de déstabilisation
- ▶ Utilisation des situations issues du vécu professionnel des participants,
- Exercices filmés pour mesurer le progrès.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Maîtriser la prise de parole en public (niveau II) (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :



Institut de la parole : une formation humaniste à la parole

PRE REQUIS

Avoir suivi les formation « Maîtriser la prise de parole en public (niveau I et II) »

OBJECTIFS

- -Apprendre à parler en même temps qu'on élabore sa pensée en n'ayant à s'encombrer que de soi.
- -Perfectionner et développer le verbe dans tous les domaines où la parole est nécessaire, y compris sur le plan professionnel.
- -Comprendre que la qualité de la parole dépend de l'affirmation de la personnalité.
- Convaincre parce qu'on est soi-même convaincu.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

. en distanciel

PROGRAMME

- Lecture d'une fable
- -La personne parle des séquences importantes de son existence : richesse de la pensée, qualité du langage, faculté d'empathie, rigueur de l'analyse. On se trouve dans un exercice qui permet, de concert, à l'issue du dialogue, d'appréhender les forces et les faiblesses techniques et psychologiques pour aborder les exercices de pure improvisation finaux
- -Choix de n'importe quel sujet, structuration/mentale puis discours selon la durée choisie par le locuteur.
- -Ces séquences sont évidemment complétées par des explications qui les précisent et les enrichissent.

Cette parole enseignée, améliorée transmettra un terreau qui sera valable pour tous les exercices où on aura à en user : avec la mise en œuvre de vertus de sincérité, de liberté, de spontanéité. Plutôt un élan de vie qu'une rhétorique froide. Un orateur exemplaire se projette vers autrui en même temps qu'il offre sa parole la plus argumentée et la plus exemplaire possible.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est totalement atypique. Elle vise à rapatrier en soi tout ce qui d'habitude repose sur des supports extérieurs : lecture, écrits, on apprend par cœur. Tout se déroule entre soi et soi pour faire surgir le meilleur. Importance des exercices pratiques...



Institut de la parole : une formation humaniste à la parole (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :



Media Training

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial avec des prérogatives de communication institutionnelle. Avoir suivi les formations « Maîtriser la parole en public - Niveaux I et II« »est un plus

OBJECTIFS

Dans une société de plus en plus médiatisée, dotée d'outils de communication toujours plus rapides, la maîtrise de la communication auprès des journalistes est un enjeu majeur pour les décideurs publics et privés. S'exprimer devant des journalistes est en effet un exercice périlleux auquel il est nécessaire de se préparer avec des journalistes expérimentés.

PROGRAMME

Le media training enseigne les techniques utilisées par les professionnels des médias. Spécialement conçu pour les personnes ayant l'occasion de s'exprimer en public, notre coaching personnalisé de « media training » vous permettra :

- ▶ De comprendre et d'apprivoiser les techniques journalistiques
- ▶ De maîtriser la prise de parole médiatique et d'éviter les pièges de l'interview
- ▶ D'élaborer un message efficace et percutant
- ▶ D'optimiser votre image, votre voix et votre gestuelle.

Intervention dans la collectivité

- ▶ Prise du brief
- ▶ Préparation d'exercices basés sur la situation vécue par l'élu
- Débriefing immédiat et coaching sur les points d'amélioration.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Media Training (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:

Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse

PRE REQUIS

Être élu ou cadre en charge des relations avec les médias et la presse. la formation "Média Training" est un plus.

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution
- ► Choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message
- ▶ Comprendre les attentes des journalistes
- Construire des outils de relations presse.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- ▶ Les différents types de médias
- ▶ Les citoyens, les élus et les médias
- Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse, pilotage de ses RP
- ▶ L'intégration des relations médias à vos actions de communication : quelle(s) stratégies pour quel(s) message(s) ?
- ▶ Utiliser les opportunités du web et des réseaux sociaux
- ▶ Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages
- ▶ Instaurer une relation de confiance avec les médias : devenir source d'information et de proposition
- ⊳ Gérer un conflit avec les médias.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.



Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives - Simulations d'interviews et jeux de rôles.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :



Élus et Web politique : savoir communiquer sur Internet

PRE REQUIS

Être élu ou cadre en charge des relations avec les médias et la presse les réseaux sociaux, connaître les bases d'Internet. Avoir suivi la formation « Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse » est un plus.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

en distanciel

OBJECTIFS

- Comprendre et maîtriser les principaux enjeux des réséaux sociaux
- Développer sa stratégie web, fidéliser les internautes/
- ⊳ S'approprier les outils web, en percevoir les potentialités et les limites.

PROGRAMME

- ▶ Médias et réseaux sociaux : de quoi parle-t-on?
- ► Approche participative et collaborative, impact organisationnel pour l'élu
- ▶ Panorama des principaux réseaux sociaux
- ⊳ Comment développer et fidéliser ?
- ▶ Stratégie, référencement, marketing politique : horizons et limites
- ▶ Séquence d'exercice pratique : création et analyse d'outils web
- Évaluation de la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques. Navigation sur Internet



Élus et Web politique : savoir communiquer sur Internet (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives - Utilisation de l'outil Internet.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :



Le montage d'opérations immobilières : Des « clés » pour bien le réaliser sur sa commune

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au projet d'aménagements de la commune sur le plan des montages d'opérations immobilières.

OBJECTIFS

▶ Les multiples projets d'aménagements que votre collectivité est -ou sera- amenée à conduire font l'objet de nombreux rapports, lettres et compte-rendu de réunions aux élus. Les élus, qui ne sont pas des professionnels mais sont décideurs, doivent pouvoir se saisir des éléments constitutifs d'une analyse ou d'une proposition d'un aménageur, comprendre les programmes de réalisations sur lesquels ils doivent statuer, en connaître les incidences financières et budgétaires.

Cette formation doit vous vous permettre de mieux comprendre le montage d'opérations immobilières avec des « clés » pour bien réaliser sur votre commune,

PROGRAMME

Les préalables à connaître

Les étapes de conduite de projets d'aménagements urbains

- -Comprendre les différents programmes de réalisations
- Les différences de projets : industriel, logements, commercial, touristique, « mixtes »
- les documents notariés

Les différents acteurs d'un projet

Des élus non professionnels mais décideurs

L'administration : politique, juridique, finances, urbanisme, travaux, ...

L'intercommunalité

Les différents opérateurs immobiliers

Les architectes

L'assistance à Maitrise d'ouvrage : rôle, atouts, limites de compétences

Les notaires

La mise en œuvre

La Consultation d'aménageurs

- -Éléments constitutifs d'une proposition d'un aménageur,
- -L'analyse des offres professionnelles
- -La consultation architecturale
- -Consultation spécifique « développement touristique »

La prise en compte environnementale des projets

L'après-Covid et le numérique

Les incidences financières et budgétaires.

Condition financières de Cession d'un bien immobilier

Le suivi des dates-jalons

La fiscalité

Les actions pratiques de communication

Travaux, chantiers dans votre ville : pour communiquer, des préalables

Communiquer sur les chantiers dans la ville: la mise en œuvre

Communiquer sur les chantiers de la ville : les supports

Communiquer sur les chantiers de la ville : les relations extérieures



Le montage d'opérations immobilières : Des « clés » pour bien le réaliser sur sa commune (Suite)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps/de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin dé/les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :



Comment préparer son bilan de mimandat et resouder la cohésion d'une équipe municipale

PRE REQUIS

Être Premier adjoint en charge de la coordination des élus.

OBJECTIFS

▶ Le bilan d'étape d'une équipe municipale, est l'occasion d'analyser le cadre des orientations prises en lien avec les attentes des administrés, moment-clé pour préciser les priorités des 3 ans restants, il devra aussi leur permettre de ressouder la cohésion du groupe afin de participer aux décisions collectives dans le sens de l'intérêt général.

PROGRAMME

- Bilan qualitatif et quantitatif
- -La méthode quantitative permet de connaitre, pour chaque thème, l'importance et l'appréciation qu'en ont les personnes interrogées. L'étude qualitative aide à comprendre, sur le fond, les valeurs et les mécanismes sociaux.

▶ Un bilan, pas un programme

Le rapprochement des objectifs politiques et des réalités objectives contribue à confirmer, modérer ou du moins redéfinir l'ordre des priorités du mandat.

⊳N'oubliez pas les agents

Favoriser l'intégration et l'adhésion des salariés au programme municipal qui va se construire à l'issue et à partir du bilan.

⊳Éviter l'autosatisfaction

Mettre en perspective, au travers des perceptions identifiées des administrés, les nouvelles actions possibles.

▶ Un outil essentiel de débat

Après les 2 premières années de mise ou remise en route pour l'équipe et son administration, l'exigence citoyenne s'impose.

▶ Un mandat, une équipe

Gestion politique, management de sa délégation : intérêt général ou somme des intérêts particuliers?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Comment préparer son bilan de mimandat et resouder la cohésion d'une équipe municipale (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS



- Effets du Numérique
- Numérique éducatif
- Données publiques locales
- Couverture mobile
- Énergie & Numerique
- Ville intelligente
- **Cybersécurité**

EFFETS DU NUMÉRIQUE

Effets du Numérique sur l'économie dans les territoires

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au service économie d'une collectivité territoriale.

OBJECTIFS

Le Numérique ne cesse de se développer dans notre quotidien allant même jusqu'à remettre à plat les différents modèles économiques. Aussi il n'est pas utopique de considérer le Numérique comme le premier de cordée d'une quatrième révolution industrielle avec une organisation très scientifique du travail.

Toutefois, on ne peut occulter son impact sur le marché du travail, et dans un même temps son apport en matière d'innovation et d'avancées dans nos secteurs d'activité ; les transmutations qu'il produit nous amènent aujourd'hui à nous interroger sans faux-semblant sur l'équilibre économique et humain des territoires.

Répondre aux inquiétudes et interrogations des élus, leur permettre d'appréhender les clés d'analyse et d'interpréter les enjeux majeurs du Digital dans l'économie et le rôle tempérant des collectivités locales et territoriales dans ces mutations sont les interrogations auxquelles **Mission Ecoter-France et Territoires Numériques** répond au travers de cette formation.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- ► Transition numérique : nécessité et enjeux
- ➤ Quelques exemples d'impact du numérique sur l'économie
- ▶ Quelle feuille de route pour l'élu ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par les formateurs, échanges entre auditeurs.



EFFETS DU NUMÉRIQUE

Effets du Numérique sur l'économie dans les territoires (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Numérique éducatif Comment créer les conditions du changement ?

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Répondre aux collectivités, à leurs besoins, leurs interrogations et leurs attentes
- Permettre d'avoir les « clés » de la réussite d'un projet numérique concerté en partenariat avec les instances académiques de l'Éducation nationale.

PROGRAMME

Les enjeux de l'intégration du numérique à l'École

Comment créer les conditions du changement ? (partie 1)

- Créer les conditions du changement au sein des écoles et établissements scolaires
- ► Comment mettre en œuvre les conditions qui favorisent les changements ?
- Comment intégrer le numérique dans les pratiqués pédagogiques ?
- ▶ Les freins potentiels et les facteurs de changement.

Comment créer les conditions du changement ? (partie 2)

- ▶ L'importance des ressources numériques dans l'évolution des pratiques
- Du scolaire à l'extra-scolaire, quelle cohérence pour les politiques numériques des collectivités ?
- Repenser l'aménagement des salles : concevoir des bâtiments scolaires adaptés
- ➤ Coordination institutionnelle : les conditions d'une vision partagée
- ► L'évaluation d'une politique numérique pour l'éducation
- ► Enjeux et finalités de l'évaluation //
- ▶ Méthodes et outils pour l'évaluation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Numérique éducatif Comment créer les conditions du changement ? (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives. Documents supports de formation projetés

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:

Données publiques locales : nouvelles obligations nouvelles opportunités

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge du numérique, des données et investi dans un projet de démarche de données.

OBJECTIFS

- Répondre aux questions relatives aux conditions de protection et d'usage des données devient crucial
- ▶ Consulter les nouvelles obligations importantes aux acteurs publics pour la gestion de leurs données
- ► Faire un tour d'horizon des enjeux et acteurs, en s'appuyant sur des cas pratiques, pour préparer ses projets.

PROGRAMME

- ▶ Les enjeux liés aux données publiques
- ▶ Le contexte réglementaire et institutionnel
- ► La protection des données dans la ville connectée
- ▶ L'écosystème des données publiques
- Comment initier une démarche 'données' dans sa collectivité ?
- ▶ Quelle stratégie adopter ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

Durée: 7 heures

Données publiques locales: nouvelles obligations nouvelles opportunités (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives - Documents supports de formation projetés

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un autre questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Le cadre règlementaire européen en matière de numérique et les évolutions en cours (RGPD, eprivacy...)

PRE REQUIS

Avoir suivi la formation « Données publiques locales : nouvelles obligations - nouvelles opportunités ».

OBJECTIFS

- Faire le point sur les enjeux règlementaires liés au numériqué
- ▶ Passer en revue les dossiers en cours au niveau européen.
- ▶ Rappeler les circuits de décision communautaires
- ▶ Détailler les changements induits pour les organisations.
- ▶ Comprendre ce qui attend les collectivités
- ▶ Aborder les mesures à prendre pour être à jour.

PROGRAMME

- Comprendre la logique des politiques européennes en matière de numérique
- ▶ Aborder le cadre national actuel en matière de numérique
- ► Connaître l'objectif et le périmètre du RGPD,
- ▶ Maîtriser les enjeux et les impacts pour l'entreprise ou la collectivité
- Ètre informé des droits des personnes en matière de données personnelles
- Connaître les risques juridiques, les obligations et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise
- Aborder la stratégie de mise en conformité.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.



Le cadre règlementaire européen en matière de numérique et les évolutions en cours (RGPD, eprivacy...)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives - Documents supports de formation projetés.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:



COUVERTURE MOBILE

Couverture mobile THD Radio: des moyens pour les collectivités d'améliorer la connectivité de leurs territoires

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au service Télécoms interne.

OBJECTIFS

L'accès à un réseau radio, mobile ou fixe, performant, aussi bien en couverture qu'en qualité, constitue un enjeu majeur de la compétitivité et de l'attractivité des territoires. La signature le 15 janvier 2018 d'un accord historique entre le gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles pour accélérer la couverture numérique des territoires a de ce fait représenté une étape importante dans l'objectif annoncé par le Président de la République de garantir une couverture fixe à haut et très haut débit en 2022 à l'ensemble du territoire. Par ailleurs le développement des technologies hertziennes (dites aussi radio) pour améliorer la couverture fixe, en attendant la fibre optique, est une réalité encore méconnue par les acteurs du territoire.

Comprendre la couverture mobile, de la 2G à la 4G

- ► Les différents programmes d'amélioration de la couverture mobile (« zones blanches », « 800 sites », …) et les répercussions de l'accord du 15 janvier 2018
- ▶ Les enjeux de la couverture 5G
- Appréhender le rôle que peuvent jouer les collectivités dans la promotion à un accès à un réseau radio performant.

PROGRAMME

- Notions techniques de base concernant la couverture mobile, 2G, 3G, 4G
- Réglementation et rôle des différents acteurs (Arcep, Etat, Agence du Numérique, Opérateurs)
- ▶ Le New Deal de janvier 2015 et ses premiers effets
- ▶ Le champ d'action des collectivités territoriales
- ▶ Les enjeux de la 5G
- ▶ Le THD radio en appui de la couverture fixe : notions techniques RTTH, 4G Fixe : atouts et limites
- ▶ Quel complément par rapport à la fibre optique ?
- ▶ Licence RTTH ouvertes aux collectivités territoriales : faut-il y aller ? Pour en faire quoi ? Comment obtenir une licence ?



COUVERTURE MOBILE

Couverture mobile THD Radio: des moyens pour les collectivités d'améliorer la connectivité de leurs territoires (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives - Documents supports de formation projetés.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

ÉNERGIE ET NUMÉRIQUE

Quelles opportunités pour les collectivités, les territoires et les administrés ?

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge de la définition des stratégies écologiques et numériques.

OBJECTIFS

- Expliquer aux élus et aux cadres des collectivités, pourquoi et comment les transitions, énergétique et numérique, vont changer la cité et la vie locale
- ▶ Quelles politiques impactées (finances publiques, fiscalité, aménagement, habitat, transports, qualité de vie, vie locale…) ?
- Eclairer les élus et les services sur les opportunités financières et politiques qu'offre cette double transition, pour leur collectivité et leurs administrés.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

. en distanciel

PROGRAMME

Une transformation en profondeur

- Pourquoi et comment la transition énergétique change la ville et la société ?
- Comment en faire une opportunité pour les communés/et les administrés ?
- ▶ Loi française et feuille de route européenne.

Transitions énergétique et numérique

- ▶ Quelles politiques impactées (finances publiques, fiscalité, aménagement, habitat, transports, qualité de vie, vie locale…) ?
- Comment faire mieux en faisant des économies de fonctionnement ?

Production d'EnR et efficacité énergétique

- ▶ Meilleur partage des bénéfices (Économie circulaire de l'énergie)
- Solutions modernes d'efficacité / énergétique (raccourcir les temps d'amortissement des investissements).

Transitions énergétique et numérique

- ▶ Comment ces transitions convergent et transforment nos communes ?
- ▶ La smart city. Pourquoi ? Comment ? Quelle méthode ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.



ÉNERGIE ET NUMÉRIQUE

Quelles opportunités pour les collectivités, les territoires et les administrés ? (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives - Documents supports de formation projetés.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un autre questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

La Ville intelligente : comment la créer et la protéger ?

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge politique de la ville connectée.

OBJECTIFS

- De nombreux territoires veulent s'engager dans une démarche de « smart city », ville ou territoire intelligents. Mais quelles en sont les différentes approches et ses dimensions ?
- ⊳ Cette formation vise à fournir aux décideurs et acteurs, sur une journée, une compréhension de ce que recouvre un projet de « smart city », les choix à effectuer, la stratégie à mettre en œuvre et les des défis à relever.
- Elle vise à identifier les outils indispensables à la protection de la « smart city » afin de protéger les structures du projet et les données recueillies.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter en présentiel

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

Les différents concepts

Le décideur et les acteurs (élu-e-s, cabinet, cadres, citoyens) Les partenaires (opérateurs, entreprises)

▶ La stratégie à définir et à mettre en œuvre

Les différentes options de « smart city » et leurs déclinaisons Le pilotage et la conduite du projet

Les relations avec les acteurs

► Les enjeux du numérique dans la « smart/city » Les outils de contrôle et de transmission des données Les obligations réglementaires

Les attaques contre les collectivités

▶ La sécurisation des « smart cities »

La protection des outils de contrôle de la « smart city » La protection des données de la collectivité et personnelles L'organisation générale des services

▶ Le retour sur investissement de la « smart city »

Les objectifs et choix budgétaires à identifier

Les principaux gains budgétaires et environnementaux Elaboration d'un diagnostic

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique d'un futur projet concret de « smart city » ou ville intelligente. Des cas pratiques seront présentés



La Ville intelligente : comment la créer et la protéger ? (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives - Documents supports de formation projetés.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un autre questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Quel modèle pour les villes périurbaines ?

PRE REQUIS

Avoir suivi la formation La Ville intelligente : comment la créer et la protéger ?

OBJECTIFS

- ▶ Découvrir les innovations smart city s'appuyant sur l'internet des objets
- Comprendre les enjeux liés à ces innovations pour les territoires périurbains et ruraux
- Entrevoir tout ce que l'on peut faire à l'échelle des petits territoires, sur l'existant et sur les nouveaux projets d'aménagement, dans une démarche d'innovation réaliste.

PROGRAMME

- ► Introduction à la smart city et tour d'horizon sur les cas pratiques s'appuyant sur l'internet des objets
- ▶ Les nouveaux réseaux bas débits pour objets connectés, un levier pour l'innovation dans les territoires périurbains et ruraux
- Retour d'expérience sur le Living Lab de Limours
- ▶ Les clefs d'une démarche d'innovation territoriale réaliste.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas concrets, conseils et simulations.

Durée : 4 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

Quel modèle pour les villes périurbaines ? (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :



Comment appréhender la transition numérique et penser nos territoires de demain ?

PRE REQUIS

Avoir suivi la formation « Quelles opportunités pour les collectivités locales ? »

OBJECTIFS

► Appréhender la révolution numérique mondiale en cours et montrer en quoi celle-ci modifie le système de gouvernance de nos territoires et réinterroge le sens des politiques publiques locales.

PROGRAMME

- ▶ Les objectifs visés par une démarche de « territoires intelligents » : comment anticiper et ne pas subir ?
- ▶ Les impacts juridiques et éthiques de « l'open data »?
- Comment re-imaginer les partenariats « publics-privés » en matière de gestion des données locales ?
- ▶ Les modes de la gouvernance numérique locale : quelle place pour le citoyen ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation reposera sur des exposés, l'étude d'expériences et un échange avec les participants.



Comment appréhender la transition numérique et penser nos territoires de demain ? (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :



CYBERSECURITE

La cybersécurité : présentation et enjeux

PRE REQUIS

Avoir suivi la formation « Le cadre réglementaire européen en matière de Numérique...»

OBJECTIFS

Avec le développement du numérique et la multiplication des objets connectés dans la vie courante, la cybersécurité devient l'une des sources majeures de préoccupation des acteurs publics ou privés.

Les attaques informatiques se multiplient, avec des objectifs plus ou moins frauduleux ou tout simplement de destruction de données. Les collectivités engagées dans une démarche de ville intelligente n'échappent pas à ce phénomène.

Cette formation a pour objet de présenter les différents aspects de la numérisation des collectivités et les principales cybermenaces identifiées, ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour se protéger.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

. en distanciel

PROGRAMME

▶ Qu'est-ce la cybersécurité ?

Les évolutions successives de l'informatique vers le numérique La construction d'un monde relié uniquement par le numérique.

▶ Les enjeux du numérique pour les collectivités

Quelle place pour les décideurs, les acteurs (cadres, entreprises) et les citoyens dans cet univers ?

Quels sont les partenaires de l'élu (opérateurs, cabinets) ?

Les obligations réglementaires mises en place

▶ La cybersécurité des villes intelligentes

Les différents types de villes intelligentes et leurs déclinaisons

Exemples d'attaques contre les collectivités

Quelles données à protéger et avec quels outils ?

Qui peut aider à protéger les données de la collectivité ?

▶ Les défis de la cybersécurité/

Les principales cybermenaces et les réponses à mettre en œuvre après une attaque (outils de remédiation)

La protection des espaces intelligents

La formation des élus et des personnels

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche globale et pragmatique d'un domaine incontournable dans la stratégie des collectivités. Des cas pratiques seront présentés..

Version1-2022-12.01

CYBERSECURITE

La cybersécurité : présentation et enjeux (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger,, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:



NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS

Finances locales,
Développement économique
& Marchés publics

- Finances locales
- Développement économique
- Marchés publics

Optimiser son organisation budgétaire et comptable

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché à la Direction financière.

OBJECTIFS

- Connaître les règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités et établissements publics locaux
- ► Appréhender concrètement les conséquences de ces dispositions sur la gestion budgétaire et financière de la collectivité
- ▶ Faire le lien, concrètement, entre ces dispositions réglementaires et les procédures internes de la collectivité
- ▶ Offrir des références théoriques et un langage commun permettant une bonne application des procédures budgétaires et comptables élaborées en interne.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

. en distanciel

PROGRAMME

- ▶ Le cadre juridique et les principes budgétaires et comptables
- ▶ Le fonctionnement et le contenu des nomenclatures comptables
- ▶ Les documents budgétaires et comptables
- ▶ Les procédures optimales pour sécuriser les prévisions et l'exécution des budgets locaux
- ▶ Les contrôles pesant sur les budgets et les comptes des collectivités.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Optimiser son organisation budgétaire et comptable (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:



Élaborer une stratégie de maîtrise des charges

PRE REQUIS

Avoir suivi le module « Optimiser son organisation budgétaire et comptable ».

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la maîtrise des dépenses publiques et des charges (fonctionnement)
- ▶ Connaître les différents axes possibles
- ▶ Arrêter une stratégie d'économies de gestion
- ▶ Mettre en place les outils de pilotage
- Évaluer sa politique de maîtrise des charges
- ▶ Accompagner le changement.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- S'interroger sur les modes de gestion et les modes d'intervention
- ▶ Définir son périmètre d'intervention en relation avec ses objectifs
- ▶ Maîtriser les charges par grandes catégories
- ▶ Mettre en place des procédures de contrôles de la dépense
- ▶ Générer des économies à organisation constante
- Générer des économies par les gains de productivité
- ▶ Élaborer des procédures d'exécution comptable pour sécuriser la dépense.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



Élaborer une stratégie de maîtrise des charges (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Comprendre et maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial ayant participé à l'élaboration et à la validation du Budget Primitif de la collectivité.

OBJECTIFS

- Connaître les opérations comptables complexes et les diverses opérations d'ordre à passer pour une bonne fiabilité des comptes / les diverses par le les diverses opérations d'ordre à passer pour une bonne fiabilité des comptes / les diverses par le les diverses par les diverses par le les diverses par les diverses par le les diverses par le les diverses par le les diverses par le les diverses par les
- ▶ Comprendre les logiques de fonctionnement de ces opérations
- ⊳ Savoir les passer et les contrôler
- ▶ Mettre en place un guide des procédures comptable et financier.

PROGRAMME

- Appréhender l'importance de l'exécution comptable pour une bonne gestion du patrimoine de la collectivité
- ▶ Gérer les opérations comptables complexes
- ▶ Les opérations liées au caractère patrimonial des budgets
 - Les opérations comptables liées à la fin des exercices budgétaires
 - Les liens entre les différents exercices budgétaires
 - Le pilotage des résultats comptables
- ▶ Optimiser l'exécution comptable.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



Comprendre et maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Savoir analyser le compte administratif

PRE REQUIS »

Avoir suivi la formation Comprendre et maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice ».

OBJECTIFS

- ⊳ Connaître le contenu du compte administratif
- Savoir lire et décrypter les principales pages
- Savoir réaliser une analyse et poser un diagnostic
- Savoir communiquer sur la présentation du compte administratif.

PROGRAMME

- ▶ L'analyse des résultats comptables
- ► Les réalisations sur plusieurs années par grands secteurs d'activité (fonction budgétaire, compétences ou politique publique)
- ▶ L'analyse budgétaire par nature (chapitre budgétaire)
- ▶ L'évolution de la situation financière à partir du compte administratif
- ▶ L'analyse financière complémentaire à partir du compte de gestion
- ▶ L'analyse des conditions de gestion de la dette et de la trésorerie.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Savoir analyser le compte administratif (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Élaborer et gérer sa stratégie financière de moyen terme

PRE REQUIS » »

Avoir suivi les formations Comprendre et maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice » et « Savoir analyser le compte administratif »

OBJECTIFS

- ▶ Analyser l'évolution des comptes d'une collectivité territoriale
- ▶ Identifier les facteurs de risques financiers et les marges de manœuvre disponibles
- ▶ Élaborer et gérer une stratégie financière de moyen terme
- Maîtriser les techniques et les outils de l'analyse financière
- ▶ Comprendre le schéma de financement d'une collectivité territoriale
- ▶ Anticiper les évolutions financières de moyen terme d'une collectivité territoriale
- Èvaluer la sensibilité de la stratégie financière en intégrant les aléas de l'environnement
- Connaître les outils de communication financière liés à ces analyses pluriannuelles.

PROGRAMME

- ▶ Le cadre législatif et réglementaire de la comptabilité publique et le rappel de la structure budgétaire d'une collectivité territoriale
- ▶ L'analyse budgétaire à partir du compte/administratif
- ▶ L'analyse financière rétrospective
- ▶ L'analyse financière prospective et l'élaboration d'une stratégie financière de moyen terme :
- Les principes de l'analyse financière prospective
- Les méthodes de l'analyse financière prospective
- Les méthodes d'élaboration d'une prospective financière
- Le passage de la prospective à la stratégie financière.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



Élaborer et gérer sa stratégie financière de moyen terme (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie

PRE REQUIS » »

Avoir suivi les formations Comprendre et maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice » et « Savoir analyser le compte administratif »

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les principales règles applicables à la gestion de la detté et de la trésorerie
- Comprendre les enjeux et les fondements de la gestion de la dette et de la trésorerie
- Connaître les outils permettant d'optimiser la gestion de la détte et de la trésorerie
- ▶ Maîtriser les principes de négociation avec un partenaire bancaire
- ▶ Mesurer l'importance d'une gestion de la trésorerie à flux/tendu
- > Appréhender les différents risques liés au financement par la dette
- → Organiser des mises en concurrence pour obtenir des financements à court (lignes de crédit) et long terme (emprunts)
- ⊳ Impulser et suivre une politique de gestion active de la dette
- Comprendre le fonctionnement des principaux produits financiers proposés aux collectivités territoriales
- ▶ Analyser son encours de la dette et mesurer son exposition aux risques de taux.

PROGRAMME

- ▶ Le cadre juridique et budgétaire de l'emprunt et de la trésorerie des collectivités locales
- ▶ Les différents objectifs de la gestion de la dette et de la trésorerie et les stratégies d'endettement
- ▶ La formation des taux et la typologié des produits bancaires
- ▶ Les techniques de gestion active de la dette
- ▶ Les outils d'optimisation de la trésorerie.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



Optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:

Connaître et gérer des Partenariats Public-Privé

PRE REQUIS

Avoir suivi les formations « Comprendre et maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice » » et « Savoir analyser le compte administratif »

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les enjeux des PPP et en évaluer l'intérêt
- Connaître les différentes formes juridiques que peuvent prendre les PPP
- ▶ Identifier les différents montages juridiques et financiers les mieux adaptés aux problématiques à résoudre et aux biens à construire
- ⊳ S'approprier la méthodologie de mise en œuvre d'un partenariat public privé
- Comprendre le contexte et les objectifs des contrats de partenariat public-privé ainsi que leur régime juridique
- Connaître la méthode d'évaluation de l'opportunité dé frécourir aux PPP par rapport à une réalisation en maîtrise d'ouvrage publique
- ⊳ Connaître et utiliser les mécanismes de l'actualisation financière
- Connaître le régime juridique applicable à chaque type de partenariat
- ▶ Maîtriser les règles particulières relatives aux contrats de partenariat
- ► Connaître les multiples facettes des contrats de partenariat (juridiques, financières, comptables et fiscales...).

PROGRAMME

- Connaître la définition et le contenu des Partenariats Public-Privé (PPP)
- ▶ Maîtriser les méthodes d'évaluation de l'intérêt de recourir aux contrats
- ▶ de partenariat
- ▶ Maîtriser le fonctionnement des PPP

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Connaître et gérer des Partenariats Public-Privé (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :



Élaborer une stratégie de maîtrise des charges

PRE REQUIS

Avoir suivi les formations « Comprendre et maîtriser les écritures comptables de fin d'exercice » » et « Savoir analyser le compte administratif »

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la maîtrise des dépenses publiques et des charges (fonctionnement)
- ▶ Connaître les différents axes possibles
- ▶ Arrêter une stratégie d'économies de gestion
- ▶ Mettre en place les outils de pilotage
- Évaluer sa politique de maîtrise des charges
- ► Accompagner le changement.

Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

Durée : 7 heures

PROGRAMME

- ⊳ S'interroger sur les modes de gestion et les modes d'intervention
- ▶ Définir son périmètre d'intervention en relation avec ses objectifs
- ▶ Maîtriser les charges par grandes catégories
- ▶ Mettre en place des procédures de contrôles de la dépense
- ▶ Générer des économies à organisation constante.
- Bénérer des économies par les gains de productivité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



Élaborer une stratégie de maîtrise des charges (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :



Piloter sa masse salariale

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la maîtrise des dépenses publiques et des charges (fonctionnement)
- ▶ Connaître les différents axes possibles
- ▶ Arrêter une stratégie d'économies de gestion
- ▶ Mettre en place les outils de pilotage
- Évaluer sa politique de maîtrise des charges
- ► Accompagner le changement.

PROGRAMME

- ▶ Les éléments constitutifs de la masse salariale
- ▶ L'identification des causes possibles expliquant l'évolution de la masse salariale
- ▶ Le pilotage de l'évolution de la masse salariale
- Du pilotage de gestion au pilotage stratégique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

Durée : 7 heures

Piloter sa masse salariale (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions:

Appréhender les flux financiers entre communes et communautés financées par la fiscalité professionnelle unique (FPU)

PRE REQUIS

Être rattaché au service Contrôle de gestion

OBJECTIFS

PROGRAMME

- Connaître les principes de financement par la FPU
- ► Appréhender les articulations et multiples interconnexions entre les budgets des communes et celui du groupement
- ▶ Mesurer l'importance d'élaborer un pacte financier communautaire
- ▶ Identifier, dans leurs budgets, les flux financiers en provénance ou à destination du groupement
- ▶ Comprendre les facteurs d'évolution de chacune de ces/sommes
- ▶ Prendre part aux négociations sur l'évaluation des charges transférées et sur les critères de répartition de la DSC.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel

. en distanciel

- ▶ Mesurer les interdépendances financières et fiscales entre communautés à FPU et communes
- ▶ Élaborer la stratégie financière du groupement à FPU
 - Les points-clés de la stratégie financière d'un EPCI à FPU
- Les stratégies financières envisageables et les conséquences induites par des stratégies non coopératives
- La nécessité de mettre en place un pacte financier pour une bonne gouvernance communautaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

85

Version1-2022-12.01

Appréhender les flux financiers entre communes et communautés financées par la fiscalité professionnelle unique (FPU) (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :



Générer des économies d'échelle : du bon usage de l'intercommunalité

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial et faire partie d'une commission intercommunalité

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les différents types de structures intercommunales
- > Appréhender les différentes possibilités de mutualiser les moyens
- ▶ Générer des économies d'échelle et en connaître les risques/
- ▶ Mettre en place des outils de partage des charges entre les communes et la structure intercommunale.

Durée: 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif: nous consulter

. en présentiel

en distanciel

PROGRAMME

▶ Les différents types d'intercommunalité

Les risques financiers liés à une mauvaise utilisation l'intercommunalité

- ▶ La question des doublons administratifs
- ▶ La question de l'ajustement à la hausse des niveaux de service
- ▶ La question du partage optimal des ressources en TPU
- ▶ La problématique de la maîtrise des arbitrages à rendre.

Les conditions à remplir pour optimiser le fonctionnement

- ▶ La gestion des réseaux
- ▶ La mutualisation des services
- ▶ Le pacte financier communautaire pour un partage équitable de la ressource.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Générer des économies d'échelle : du bon usage de l'intercommunalité (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :



Transferts de compétences : aspects juridiques et financiers l'intercommunalité

PRE REQUIS

Avoir suivi le module « Générer des économies d'échelle : du bon usagé de l'intercommunalité »

OBJECTIFS

- Connaître les règles juridiques de transfert des compétences d'une commune à une structure intercommunale
- ▶ Connaître les conséquences d'un transfert de compétences
- ▶ Connaître les outils financiers
- ▶ Réaliser une évaluation des charges transférées.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- ▶ L'émiettement communal et ses conséquences
- ▶ Des règles de fonctionnement communes
- ▶ Les principes financiers
- ▶ La nature des compétences transférées
- ▶ Les modalités de transfert des compétences et la question de la détermination de l'intérêt communautaire
- ▶ Les modalités d'exercice des compétences transférées
- ▶ Les conséquences juridiques et patrimoniales de la création d'un EPCI ou de l'extension des compétences.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



Transferts de compétences : aspects juridiques et financiers l'intercommunalité (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Comprendre l'intercommunalité et appréhender les finances locales

PRE REQUIS

Être Elu ou Conseiller communautaire

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les différentes structures intercommunales et leurs modes de financement
- ⊳ Comprendre les compétences transférées à une intercommunalité
- ▶ Comprendre les attributions budgétaires communautaires, les mutualisations
- ▶ Comprendre les compensations budgétaires
- ► Lister et étudier pour chacun d'entre vous les éléments budgétaires dont vous aurez «la charge »

PROGRAMME

- 1) Le fonctionnement du budget revue des règles strictes
- Pour les communes
- **⊳** Pour les EPCI
- ▶ Pour les départements
- ▶ Pour les régions
- 2) Principes fondateurs à respecter
- 3) Rappel des compétences
- ▶ Régions
- ▶ Départements
- **⊳** Communes
- ▶ Intercommunalités
- 4)Les ressources, le budget, les marchés publics, les DSP, les PPP, la MOP
- 5)Les contrats, les politiques publiques des autres acteurs locaux et de l'Etat
- 6)Les contrats, les politiques publiques des autres acteurs locaux et de l'Etat
- 7) Les "satellites" des EPCI
- 8) Les différentes temporalités
- 9) Les processus de contrôle
- 10) Cas concret

MOYENS PÉDAGOGIQUÉS

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Comprendre l'intercommunalité et appréhender les finances locales (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année: 2021

Nombre de stagiaires formés: 10

Nombre de sessions : 1

Gérer ses relations juridiques et financières avec les satellites : associations et sociétés d'économie mixte

PRE REQUIS

Avoir suivi les modules « Transferts de compétences : aspects juridiques et financiers l'intercommunalité » et « Le financement de l'intercommunalité et la définition d'une stratégie financière globale pour le territoire ».

OBJECTIFS

- Positionner et comprendre le rôle des SEM et associations dans la gestion publique locale
- Comprendre les spécificités du monde associatif et les spécificités de l'économie mixte
- ▶ Appréhender les risques spécifiques liés aux relations entre collectivités territoriales et leurs satellites
- ► Maîtriser les outils permettant un contrôle de l'action de la SEM ou des associations
- Définir une stratégie de relation et de contrôle des risques liés aux satellites (SEM et associations).

PROGRAMME

- ▶ Les collectivités locales et leurs satellites
- ▶ Les relations juridiques et financières des collectivités territoriales avec les associations
- ▶ Les relations juridiques et financières avec les SEM.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.



Gérer ses relations juridiques et financières avec les satellites : associations et sociétés d'économie mixte (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Construire et gérer un budget sous contrainte : optimiser la dépense publique locale

PRE REQUIS

Être rattaché au service juridique.

OBJECTIFS

- Parvenir à identifier et optimiser les leviers d'économies et de ressources (fiscalité, dotation, budget) pour la collectivité
- ▶ Disposer des informations et outils permettant de réduire les dépenses de la collectivité et de pallier les baisses des dotations
- ▶ Professionnaliser la fonction achats de la collectivité.

PROGRAMME

- ▶ Maîtriser le nouvel environnement financier local, détecter les contraintes et les opportunités
- Piloter la ressource locale (fiscalité, dotations, péréquation)
- ▶ Optimiser la dépense, au service du territoire (fonctionnement mutualisation, investissement, sources d'économie potentielles, montages contractuels (DSP, PPP...).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique et échanges avec les participants. Les participants peuvent apporter sur place le budget de leur collectivité.

Construire et gérer un budget sous contrainte : optimiser la dépense publique locale (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Définir et mettre en place une stratégie locale en utilisant des nouveaux outils d'actions économiques et financiers

PRE REQUIS

Avoir suivi le module « Élaborer une stratégie de maîtrise des charges »

OBJECTIFS

- Comprendre la complexité des systèmes financiers et économiques et de leurs régulations
- ⊳ Critiquer les idées reçues en économie
- ▶ Promouvoir le niveau local dans les politiques macro-économiques.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

Comprendre

- ▶ Les rôles controversés des dettes et de la dépense publique mondiale dans la croissance et dans la lutte contre les inégalités
- ▶ Le système monétaire mondial et les politiques de Quantitative Easing
- ▶ L'utilité des nouvelles modélisations macro-économiques pour la stratégie locale.

Définir des nouveaux outils

- ▶ La difficulté d'être un pays avancé dans un mouvement de convergence des systèmes sociaux et environnementaux
- ▶ Les nouvelles approches économiques pour une croissance inclusive, pour la transition énergétique, et pour faire face à une nouvelle crise.

Influencer

Quelle stratégie d'influence locale pour peser sur les outils de régulations économiques et financières ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation met à disposition les nouveaux outils et techniques d'analyse issus de travaux de l'OCDE depuis 2012 pour tirer les enseignements de la crise financière.

Cette formation se tiendrait au château de la Muette, en fonction de la disponibilité des dates retenues et mobiliserait des experts de l'OCDE.



Définir et mettre en place une stratégie locale en utilisant des nouveaux outils d'actions économiques et financiers (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un autre questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Financements européens : quelles opportunités pour ma collectivité ?

PRE REQUIS

Avoir suivi le module Définir et mettre en place une stratégie locale en utilisant des nouveaux outils d'actions économiques et financiers

OBJECTIFS

- ► Comprendre le fonctionnement, les enjeux et le cadre d'intervention des financements européens
- ▶ Identifier les différents programmes et fonds mobilisables sur son territoire
- ▶ Maîtriser les règles essentielles à la mise en œuvre d'une opération cofinancée par des fonds européens.

PROGRAMME

- ▶ Le cadre financier de la stratégie UE 2014-2020 et les politiques régionales de l'Union Européenne
- > Acteurs et principes d'intervention des financements européens
- ▶ Présentation des fonds structurels (FEDÉR, FSE, FEADER, FEAMP…) et des programmes d'action communautaire
- ▶ Projets éligibles : préparation, suivi et contrôle/
- ▶ Etude de cas sur l'identification des financements pertinents mobilisables pour vos projets.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Financements européens : quelles opportunités pour ma collectivité ? (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



MARCHÉS PUBLICS

Pour un achat public performant et durable

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les outils concourant à la performance des achats publics
- ► Faire de l'achat public un levier d'optimisation de la dépensé./

PROGRAMME

- ▶ Définir les besoins de la collectivité et maîtriser le cycle des achats
- ⊳ Se doter d'un plan de performance achats, qualité, coûts et/ou délais
- Conduite et animation des projets achat, de la planification à l'exécution
- ▶ Mesurer la performance
- ▶ Maîtriser les coûts : massification, mutualisation et externalisation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

MARCHÉS PUBLICS

Pour un achat public performant et durable (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



NOS FORMATIONS COLLECTIVITÉS

Gestion & Action publiques locales

- Gestion & Action publiques locales
- **Sécurité**
- Environnement & ///
 développement durable
- Enjeux organisationnels & sociétaux
- Action sogiale

Le droit syndical et son application dans la Fonction Publique Territoriale

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▶ Maîtriser les règles du droit syndical pour un meilleur dialogue social
- ▶ Prévenir les risques de contentieux.

PROGRAMME

Appréhender les conditions d'exercice du droit syndical

- Rappel du fondement du droit syndical et les nouveaux enjeux/liés aux élections professionnelles du 6 décembre 2018
- ▶ Les modalités pratiques et les moyens accordés aux OS
- ▶ Le congé de formation syndicale.

La situation des représentants syndicaux

- ▶ Le libre choix de l'OS pour déterminer le titulaire du mandat syndical
- ▶ Les différentes autorisations spéciales d'absence
- ▶ Les autorisations d'absence relevant du crédit de temps syndical
- ▶ Les décharges d'activités de service
- ▶ La mise à disposition auprès d'une OS et le détachement.

Les garanties et obligations des représentants syndicaux

- ▶ La protection de l'agent exerçant des activités syndicales
- ▶ Les limites à l'exercice du droit syndical
- ▶ Le contrôle de l'employeur sur le respect des règles
- ▶ La rémunération et les garanties de carrière pour les représentants syndicaux suite aux dispositions de la loi de déontologie.

Les relations employeurs/syndicats et l'importance du dialogue social

- ▶ Le droit de grève : le préavis, les limites de l'exercice de ce droit, service minimum et réquisition, le recensement des grévistes et la retenue pour grève
- ▶ Négociation et concertation
- ▶ Le droit d'ester en justice
- ▶ Le fonctionnement des instances représentatives du personnel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Le droit syndical et son application dans la Fonction Publique Territoriale (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Les organismes représentatifs du personnel dans la FPT

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Connaître les rôles et le fonctionnement des organismes représentatifs du personnel
- ▶ Manager au quotidien en respectant les règles statutaires.

PROGRAMME

Rappel des principes généraux suite aux élections professionnelles du 06/12/2018

- ▶ La commission administrative paritaire (CAP) pour les fonctionnaires
- ▶ La composition
- ▶ Les compétences
- ▶ Les règles de fonctionnement
- ▶ Le conseil de discipline.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

Les commissions consultatives paritaires (CCP) pour les contractuels

- ▶ La composition
- ▶ Les compétences
- ▶ Le fonctionnement
- ▶ Le conseil de discipline.

Le comité technique

- **▶** La composition
- ▶ Les compétences
- ▶ Le fonctionnement.

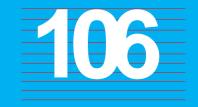
Le CHSCT

- ▶ La composition
- ▶ Les compétences
- ▶ Le fonctionnement.

Focus : le plan de prévention des RPS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.



Les organismes représentatifs du personnel dans la FPT (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un autre questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Les fondamentaux du statut territorial

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▶ Connaître les grands principes du statut de la FPT
- ▶ Manager au quotidien en respectant les règles statutaires.

PROGRAMME

La FPT au sein de la FP

⊳ Spécificités et organisation.

Les modes d'accès à la FPT

- ▶ Les conditions d'accès
- ▶ Les modes de recrutement
- ▶ Les différents types d'emplois : fonctionnaires et contractuels

Droits, obligations et déontologie

- ▶ Les droits et obligations
- ▶ Les nouveaux principes de déontologie
- ⊳ Cumul d'emplois et activités accessoires.

L'évolution du fonctionnaire et du contractuel

- Déroulement de carrière et positions administratives du fonctionnaire
- La gestion et l'évolution de situation du contractuel.

Temps de travail et gestion des congés

- ▶ Durée légale du temps de travail
- ▶ Les congés et autorisations d'absence

La rémunération

- ▶ La rémunération du fonctionnaire
- ▶ La rémunération du contractuel

La fin de fonctions

- ▶ Les différentes situations de fin de fonctions
- ▶ La retraite.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation sera active et alternera apports théoriques, cas pratiques, échanges et conseils.

Les fondamentaux du statut territorial (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :





Insécurité, sentiment d'insécurité et prévention de la délinquance : rôle et outils de l'élu local

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les concepts d'insécurité, de sentiment d'insécurité et de délinquance
- ▶ Maîtriser les acteurs et les outils des politiques locales de sécurité
- ▶ Élaborer une stratégie globale et donner une cohérence à son action.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- ▶ Appréhender l'insécurité, le sentiment d'insécurité et la délinquance
- ▶ Maîtriser les outils et les dispositifs existants
- ▶ Identifier et comprendre le rôle des différents acteurs et leurs positionnements
- ▶ Identifier les leviers et stratégies les plus appropriés à son action, en fonction des spécificités de son territoire
- Appréhender l'articulation entre les outils d'action et de prévention de la délinquance (police municipale, vidéosurveillance, cellules de veille, médiation sociale, CLSPD, aide aux victimes...)
- ▶ Élaborer une stratégie globale à partir de ces dispositifs.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.





Insécurité, sentiment d'insécurité et prévention de la délinquance : rôle et outils de l'élu local (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :





Vidéosurveillance : maîtriser ses conditions juridiques et pratiques d'utilisation

PRE REQUIS

Avoir suivi le module Insécurité, sentiment d'insécurité et prévention de la délinquance : rôle et outils de l'élu local.

OBJECTIFS

- ▶ Appréhender le cadre règlementaire de la vidéosurvéillance et maîtriser les différentes procédures
- ▶ Identifier les étapes et les choix essentiels dans le projet d'installation d'un système de vidéosurveillance.

PROGRAMME

- ▶ Le référentiel légal de la vidéo-protection
- ▶ Les conditions d'efficacité d'un système de vidéosurveillance (diagnostic, stratégie, lieux d'implantation, matériel, personnel, protocoles d'intervention, méthodes d'évaluation)
- ▶ Les grands domaines d'application (transports, espaces urbains...) et leurs spécificités techniques
- Budgets d'investissement et budgets d'exploitation-maintenance à prévoir
- ► Contraintes légales : droit à l'image, conditions et structure d'exploitation, contraintes techniques et limites d'utilisation...
- ▶ Bien communiquer auprès des habitants sur la mise en place d'une vidéo-protection.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Vidéosurveillance : maîtriser ses conditions juridiques et pratiques d'utilisation (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :





Gestion de crise

Dans un contexte de crise (terroriste, climatique, sociale ou autre), il est nécessaire pour des Elus d'être en mesure d'organiser les réponses et de les faire valider.

Il est aussi essentiel de pouvoir manager les équipes dans l'action et d'être en mesure d'organiser l'après-crise. Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir tirer toutes les conséquences d'une crise, notamment à travers l'aménagement des organisations.

PRE REQUIS

Avoir suivi le module « Insécurité, sentiment d'insécurité et prévention de la délinquance : rôle et outils de l'élu local ».

OBJECTIFS

- Organiser les réponses et les faire valider
- Manager les équipes dans l'action
- ▶ En tirer les enseignements
- ▶ Organiser l'après-crise
- ► Aménager les organisations.

PROGRAMME

Qu'est-ce qu'une crise?

Définition et contexte. Le recensement des problématiques, le bilan initial, établir son intention et sa ligne de management.

L'organisation nationale, régionale, départementale

Les structures nationales, régionales, départementales, le Centre Opérationnel Départemental (COD), l'organisation communale.

Les choix possibles : avantages/inconvénients.

La présentation d'une cellule de crisé

- ▶ La théorie, puis la posture adaptée à la réalité et aux contraintes contextuelles
- ► La méthode de travail et les procédures
- Présentation d'un référentiel, le schéma de management, les procédures.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Origine et contexte réglementaire, son contenu et sa mise en œuvre, les événements concernés, guides méthodologiques et logiciels.

La communication : interne et externe

- ▶ Méthodologie, exposé théorique, adaptation au contexte, échanges sur les pratiques, validation ou réfutation des propositions et des témoignages
- ► Construction possible d'un exercice pratique avec mise en œuvre de la cellule gestion de crise

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Gestion de crise (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année : 2021

Nombre de stagiaires formés : 10

Nombre de sessions : 2



Sécurité incendie dans les bâtiments. Fondamentaux

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge du service incendie-sécurité.

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'incendie dans les bâtiments det les réglementation applicable relative aux secteurs d'activités
- ► Savoir préparer une commission de sécurité dans un établissement recevant du public (ERP).

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

Tarif : nous consulter . en présentiel

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- ▶ Généralités sur les incendies
- ▶ L'incendie dans les bâtiments
- ⊳ Fondement de la sécurité incendie.

La prévention

- ▶ Définition
- ▶ Objectifs
- ▶ Les acteurs de la prévention.

Réglementation incendie

- ▶ Les secteurs d'activités
- ▶ Les textes en vigueur
- ► La réglementation relative aux ERP Généralités.

Comment préparer une commission de sécurité ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.





Sécurité incendie dans les bâtiments. Fondamentaux (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :



Le plan de sauvegarde des œuvres et biens culturels

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial en charge du patrimoine.

OBJECTIFS

- Connaître les risques d'incendie dans les bâtiments / et la réglementation applicable relative aux secteurs d'activités
- Connaître la démarche pour préparer un plan de sauvegarde des œuvres et biens culturels.

PROGRAMME

- ▶ Généralités sur les incendies
- ▶ L'incendie dans les bâtiments
- ▶ Fondement de la sécurité incendie.

La prévention

- ▶ Définition
- ▶ Objectifs
- ▶ Les acteurs de la prévention.

Réglementation incendie

- ▶ Les secteurs d'activités
- ▶ Les textes en vigueur
- ▶ La réglementation relative aux ERP Généralités.

Le plan de sauvegarde des œuvres et biens culturels.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel





Le plan de sauvegarde des œuvres et biens culturels (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Traitement et ramassage des ordures ménagères : un enjeu majeur pour les territoires

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service technique.

OBJECTIFS

- Cette formation est destinée à tous les Elus et les Fonctionnairés des communes, des intercommunalités et métropoles en charge de cette thématique.
- ▶ Elle va donner aux Elus et cadres en charge, une vision sur/les enjeux environnementaux et économiques.
- ▶ Elle permet d'appréhender tous les principes , les techniques et les gestions proposés aux collectivités.
- ► Elle permet également aux décideurs de mieux comprendre les innovations, les possibilités offertes et donc les choix stratégiques à faire au sein d'une collectivité.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

. en distanciel

PROGRAMME

- ▶ Présentation du schéma de traitements des déchets
- ▶ Différents techniques et modalités offertes
- ▶ Les enjeux Environnementaux et Economiques
- ▶ Les choix d'une collectivité
- ▶ Les impacts

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.



Traitement et ramassage des ordures ménagères : un enjeu majeur pour les territoires (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Les démarches environnementales : procédure et mise en œuvre

PRE REQUIS

Avoir suivi la formation « Traitement et ramassage des ordures ménagères : un enjeu majeur pour les territoires ».

OBJECTIFS

- Connaître les démarches environnementales réglementaires et volontaires (PPR, Plan climat, chartes environnementales ou d'écologie urbaine...)
- ► Connaître les étapes de mises en œuvre (diagnostic, plan d'action, mise en œuvre, évaluation)
- Percevoir les avantages et les limites de la mise en œuvre d'une démarche environnementale
- ▶ Adapter la démarche à l'échelle et au territoire local.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- ▶ Introduction aux démarches environnementales // définition, cadre réglementaire et démarches volontaires
- ▶ La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'une charte d'environnement
- ▶ Les exemples de mise en œuvre de démarches environnementales sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Présentation d'un support visuel composé essentiellement de cartes, de photographies, de tableaux et graphiques, etc.
- Présentation de vidéos courtes (de 3 à 10 min) pour la présentation d'étude de cas



Les démarches environnementales : procédure et mise en œuvre (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Le développement durable au cœur du projet local

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ► Comprendre ce que le développement durable signifie pour un acteur territorial (responsabilité réglementaire, engagement volontaire...)
- ► Comprendre les principes fondamentaux du développement durable qui sont la participation, la transversalité, la coopération, l'évaluation et la gouvernance
- Savoir comment se construit une démarche « classiqué/» dite de « développement durable » de sa conception, à sa mise en œuvre et à son évaluation
- Connaître les moyens existants pour mettre en place une démarche volontaire.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- Introduction au développement durable : définition, historique, et principes fondamentaux pour une application territoriale
- ▶ La mise en œuvre d'une démarche en trois étapes, exemple d'un Agenda 21
- ▶ Les exemples de mise en œuvre de démarches de développement durable sur le territoire français et aux différents échelons territoriaux : point sur les réussites et les limites de la démarche.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants sur des cas concrets.

Le développement durable au cœur du projet local (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives..

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Risques littoraux/ environnement/urbanisme

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- ► Comprendre les enjeux transversaux de projets environnementaux et urbains en contexte littoral soumis à risques
- Appréhender les impacts des choix de définition des politiques publiques par les différentes collectivités territoriales
- ► Anticiper les évolutions et les conséquences financières.

PROGRAMME

- ▶ Comment générer le projet collectif ?
- Rappel des enjeux risques, environnement et urbanisme et des principaux textes faisant loi dans ces domaines
- Comment générer une dynamique de projet en mode transversal sur de tels enjeux parfois contradictoires ?
- Retours d'expériences et d'expérimentations
- Cas concrets et mise en situation des participants
- ▶ Prospectives des recherches pour une meilleure anticipation dans le contexte du changement climatique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Risques littoraux/ environnement/urbanisme (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Les risques environnementaux en milieu littoral

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est l'érosion littorale et les différents phénomènes qui agissent sur les côtes rocheuses et sableuses
- Comprendre les enjeux de l'érosion sur une commune littorale exposée
- ▶ Analyser les différentes situations connues et leurs solutions pressenties.

PROGRAMME

- ► Initiation à la géomorphologie littorale : processus et définition
- ▶ La lutte contre l'érosion littorale : cas d'étude et solutions pressenties (possibilité d'une visite de terrain guidée sur une demi-journée).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Les risques environnementaux en milieu littoral (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :

Nombre de sessions :

Énergie: levier d'économies et d'opportunités pour les territoires

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- Èclairer les élus et les services sur les opportunités financières qu'offre une politique énergétique maîtrisée à l'échelle locale
- ▶ Préciser la stratégie, la méthode et les solutions qui permettent d'optimiser les intérêts énergétiques et financiers des communes et des administrés
- Comprendre la transition énergétique et ce que cela implique pour les collectivités
- ▶ Donner les grandes lignes des perspectives énergétiques futures.

Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

Durée : 7 heures

PROGRAMME

- ▶ La transition énergétique : définition et implications pour l'ensemble des acteurs locaux
- ▶ Impacts transverses de la transition énergétique (bâtiments, cité, aménagement, marchés)
- ▶ Perspectives : plateformes de flexibilité, numériques et intelligence artificielle, Smart Grid et Smart City.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.



Énergie: levier d'économies et d'opportunités pour les territoires (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Écoquartier : concepts, opportunités et mise en œuvre

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- Comprendre ce qu'est un écoquartier et quels en sont les enjeux locaux
- ▶ Saisir les avantages et les limites d'un écoquartier
- Connaître les moyens (outils, méthodes) pour se lancer dans la réalisation d'un écoquartier.

PROGRAMME

- ▶ Introduction à la notion d'écoquartier : retour sur la ville durable et ses enjeux
- ▶ La mise en place d'un écoquartier : une démarche longue avec des partenaires multiples
- ▶ Mise en perspective des réussites et des retours d'expériences au travers d'exemples concrets français et européens.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Écoquartier : concepts, opportunités et mise en œuvre (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Diagnostic de territoire : procédure classique et diagnostic partagé

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- ► Connaître les outils et méthodes du diagnostic de territoire (définition, réglementation, intérêt…)
- ⊳ Savoir réaliser un diagnostic de territoire à toutes les échelles qui soit adaptable à tout type de démarche publique
- Connaître la démarche d'un diagnostic partagé et ses avantages territoriaux.

PROGRAMME

- ▶ Introduction à la notion de diagnostic de territoire : définition, outils et méthodes
- ► La réalisation d'un diagnostic de territoire partagé
- ▶ Exemples de diagnostics : avantages et limites.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



Diagnostic de territoire : procédure classique et diagnostic partagé (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Patrimoines bâtis et naturels

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au Service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS

- Mieux appréhender la valeur d'un patrimoine bâti et naturel ét son potentiel dans le développement économique des territoires
- ▶ Mieux comprendre les aspects réglementaires et les procédures liées à la gestion du patrimoine bâti et naturel
- ▶ Offrir des références théoriques et un langage commun permettant un meilleur accompagnement des projets de restauration ou de mise en valeur.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

en distanciel

PROGRAMME

- Rappel des origines et de l'esprit des lois en matière de patrimoine bâti ou naturel en France
- ▶ L'évolution du cadre juridique et fiscal des travaux
- ▶ Exemples de procédures optimales
- ▶ Retours d'expériences et d'expérimentations
- Cas concrets et mise en situation des participants.
- ▶ Prospectives des recherches européennes pour une meilleure gestion du patrimoine européen dans le contexte du changement climatique et des risques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, études de cas, mises en situation, commentaires de documents par le formateur, échanges entre auditeurs.

Patrimoines bâtis et naturels (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Le Management opérationnel dans une collectivité

Dans un contexte où les évolutions statutaires des personnels et où la variation des dotations budgétaires est complexe, il est essentiel d'adapter le management des collectivités.

Il est aussi essentiel de pouvoir réaliser un véritable diagnostic des méthodologies mises en place.

Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir mener, si nécessaire, une véritable conduite du changement sur son mode organisationnel.

PRE REQUIS

Réservé aux adjoints au Maire et aux DGS.

OBJECTIFS

- ▶ Réaliser un diagnostic avec les dirigeants de la collectivité
- ► Analyser le mode organisationnel
- ▶ Comprendre le management du Maire
- Valider avec le, la DGS et le, la Directeur de cabinet les modèles de management
- ▶ Former les dirigeant-e-s
- En tirer les enseignements
- Aménager les organisations.

PROGRAMME

Diagnostic

- Entretien avec le/la Maire Entretien avec le, la DGS
- ► Entretien collectif avec tous les dirigeants et/chefs de service
- ► Analyse de l'organigramme
- ▶ Recensement des problématiques
- ▶ Le bilan initial
- Établir son intention et sa ligne de management.

Bilar

- Établir un bilan des problématiques rencontrées, proposer une ossature adaptée
- ▶ Proposer une conduite du changement, valider les actions managériales avec les dirigeants.

Action de formation

- ⊳ Présentation du modèle et de la stratégie choisie avec le/ Maire, le DGS et le Directeur de cabinet, valider les axes de formations techniques pour les différents dirigeants, valider une politique RH basée à la fois sur l'opérationnel, la valorisation des actions menées et la bienveillance
- Dbjectifs : augmenter les actions participatives et diminuer l'absentéisme
- ▶ Réaliser une charte RH à expliquer et à faire signer aux agents.

⊳ Éi

Version1-2022-12.0

Durée : 7 heures

. en présentiel

en distanciel

Délai de réponse : 48h

Tarif: nous consulter

La méthode de travail et les procédures La communication : interne et externe



Le Management opérationnel dans une collectivité (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Renforcer les relations entre

les Élus et les Agents

Dans un contexte où l'image des Élus est malmenée par les médias et sur les réseaux sociaux, où les charges administratives des agents augmentent, il apparaît, dans de nombreuse communes, un climat de tension.

Afin de pouvoir remettre du lien et travailler sur la nature des relations entre Élus et Agents, organiser un séminaire qui s'inscrit au plan de formation et qui peut permettre d'améliorer le dialogue et/la nature des relations et les comportements adaptés à la conduité efficace de son action.

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ⊳ Organiser un séminaire des Élus et Cadres Dirigeants qui /s/inscrit au plan de formation
- ► Analyser le mode organisationnel en amont
- Comprendre le management du Maire, des Élus et des Cadres Dirigeants,
- ▶ Proposer un programme adapté pour améliorer le dialogué et la nature des relations.

PROGRAMME

- Le management
- ▶ La gestion communale
- ▶ Les choix du Maire
- ▶ Le Cabinet
- ▶ Les délégations
- ▶ Le Conseil municipal
- ▶ Le Personnel communal
- ▶ La cohésion
- ▶ La communication
- ▶ La prise de parole
- ▶ Conclusion.

Méthodologie

Entretien préalable avec le Maire, le DGS et le Directeur de cabinet -Valider le modèle de management et la stratégie choisie avec le Maire, le DGS et le Directeur de cabinet, présenter chaque chapitre du programme en ayant des références textuelles et factuelles et ainsi ouvrir la discussion et les échanges, illustrer chaque chapitre avec des faits, opérer une conclusion à chaque chapitre en proposant les pistes d'amélioration tirées de ces échanges.

La méthode de travail et les procédures

Proposer une synthèse qui servira désormais de charte de travail sur les bonnes pratiques en matière de relations, échanges, voire une stratégie RH.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif: nous consulter en présentiel en distanciel

Renforcer les relations entre les Élus et les Agents (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives - Jeux de rôles.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Le Plan Local d'Urbanisme, un outil pour le développement de votre territoire

Le PLU est un outil permettant de gérer au mieux les concurrences entre les différentes utilisations de l'espace disponible sur une commune ou sur un groupement de communes.

▶ Le PLU doit donc intégrer les dispositifs des différentes lois en vigueur sur le territoire, qui posent au-delà des choix des élus, un cadre réglementaire quant à l'utilisation de l'espace

Exemple: la loi littoral... ou loi Barnier...

► Le PLU est, avant tout, la transcription juridique d'un «projet de territoire» voulu et décidé par les élus.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial rattaché au service urbanisme et à la Direction des travaux.

OBJECTIFS ET PROGRAMME

Les prescriptions réglementaires du PLU communal et intercommunal (PLUI)

- ▶ Les acteurs institutionnels du PLU
- ▶ Le porter à connaissance du Préfet
- ► Les différents documents que doit comporter le PLU.

L'élaboration d'un projet de territoire

L'analyse de l'existant

- ▶ La situation démographique (trouver et interpréter les données...)
- ▶ La situation géographique (les liaisons, le rélief...)
- ▶ La répartition des activités économiques (industrielles, agricoles, commerciales...)
- ▶ Les points forts du territoire
- ▶ Ses points faibles.

La concertation

- ► Associer les acteurs du développement du territoire
- ► Faire intervenir les habitants par les associations...

Les documents constitutifs du PLU

- ▶ Le rapport de présentation
- ▶ Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
- ▶ Les Orientations Aménagements Programmés (OAP)
- ▶ Le Règlement et les documents graphiques
- ▶ Rappel d'un glossaire sur les différents zonages des PLU.

L'aspect juridique du PLU

- ▶ La procédure d'élaboration et son calendrier
- ▶ Les révisions, modifications...
- ▶ Les éventuels recours (il s'agira d'étudier les principaux points donnant lieu à des recours et de s'en prémunir).

Version1-2022-12.01

Le Plan Local d'Urbanisme, un outil pour le développement de votre territoire (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Accompagner le changement

Le coaching opérationnel, individuel ou collectif, facilite, pour la personne accompagnée, l'analyse des impacts du projet sur les acteurs concernés et sur l'organisation. Il affine ou propose des options qui facilitent les choix en termes de stratégies, de méthodes, et d'outils qui optimisent la performance et les résultats. Le coaching opérationnel aide la personne accompagnée à identifier les pratiques et les comportements adaptés à la conduite efficace de son action.

PRE REQUIS

Aucun.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter

. en présentiel . en distanciel

OBJECTIFS

- ▶ Mettre en place des changements complexes au sein des Collectivités
- Renforcer la cohésion et l'efficacité entre les Élus, la Direction et l'Administration,
- Conduire des réorganisations (fusions de services, structures...)
- ▶ Mettre en place des projets transverses (SI, digital, SIRH, qualité de service…)
- ▶ Optimiser les prises de fonction ou faire évoluer les modes de management (communication, style, méthode...).

PROGRAMME

- ▶ Une méthode pragmatique et opérationnelle/
- Des objectifs précis, une mesure des résultats, des règles du jeu définies en commun
- ▶ Un diagnostic à deux niveaux : moi, mes freins et appuis les autres, leurs freins et appuis.

8 séances d'une ½ journée, espacées de 3 semaines, sur une durée optimale de 8 mois, qui combinent :

- ▶ L'écoute active pour faire définir et affiner les situations, les comportements...
- ▶ Les diagnostics et autodiagnostics /
- ▶ Les apports d'outils/méthodes/et les décisions d'actions.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cet accompagnement se veut une approche stratégique et pragmatique, qui prend en compte la réalité du terrain et associe des apports d'outils, des méthodes directement opérationnelles et adaptées aux situations. Le coaching personnel est construit sur mesure et peut être modulé en fonction de vos besoins.

Accompagner le changement (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Les communes nouvelles

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial ou DGS.

OBJECTIFS

Bien connaître les compétences, le fonctionnement et la gouvernance d'une commune nouvelle.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

- Communes nouvelles : la loi du 16 mars 2015 « des communes fortes et vivantes »
- ▶ Définition d'une commune nouvelle
- ▶ Quel sens à donner et pourquoi une commune nouvelle ?
- ▶ Démarches, étape par étape
- ▶ Principaux éléments des délibérations portant création de la commune nouvelle
- ▶ Adhésion de la commune nouvelle à un EPCI et impact sur les EPCI et syndicats mixtes
- ▶ Pacte financier de la Loi de Finances
- ▶ Devenir des communes « historiques » : stratégie et économie
- Conséquences de la création de la commune nouvelle : compétence, fiscalité, finances...
- ▶ Rôle et responsabilité du maire délégué
- ▶ Conseil de la commune déléguée
- ► Administration et gestion de la commune nouvelle
- ► Fonctionnement du Conseil municipal/
- Statuts de l'élu et indemnités de fonction
- ▶ Organisation des élections municipales de 2020.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique avec support de formation et échanges avec les participants.

Les communes nouvelles (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposée sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Comment promouvoir son territoire? Bâtir une stratégie d'influence au niveau national ou européen

PRE REQUIS

Être élu ou cadre territorial ou DGS.

OBJECTIFS

- Connaître les compétences des différents niveaux de décisión actuels
- Comprendre les logiques institutionnelles et les rapports de force
- Posséder les outils conceptuels nécessaires à l'élaboration d'une stratégie d'influence
- ▶ Bâtir des messages synthétiques et efficaces
- ⊳ Savoir naviguer dans un écosystème complexe
- Etre en mesure d'utiliser la palette des outils à disposition.

PROGRAMME

- ▶ Le fonctionnement des collectivités locales
- ► La décentralisation, compétences, prise de décision, cycle budgétaire
- ▶ Les outils d'une démarche d'influence
- ▶ Les spécificités du lobbying national et européen
- ▶ La mise en place d'une démarche de veille
- ▶ L'élaboration d'une cartographie d'acteurs
- ▶ La rédaction de messages clairs et synthétiques
- ▶ Le jeu sur les alliances
- ▶ Le rôle des médias
- ▶ L'anticipation et la gestion de crise
- ▶ Le web comme terrain d'influence

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.

Durée : 7 heures

. en présentiel . en distanciel

Délai de réponse : 48h

Tarif: nous consulter

Comment promouvoir son territoire? Bâtir une stratégie d'influence au niveau national ou européen (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposéé sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



La laïcité en débat

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- ▶ Mettre un peu de raison dans un débat où l'ignorance, l'approximation, les slogans... nourrissent les passions
- ► Clarifier le concept de laïcité à travers son histoire, l'analyse des textes juridiques fondateurs, les questions d'aujourd'hui
- ▶ Dresser l'inventaire des difficultés concrètes auxquelles péuvent être confrontées les collectivités locales (management, relations à l'usager, avec les partenaires associatifs...) et les mettre en perspective
- Se doter d'outils (organisation, communication...) pour agir face à des situations nouvelles.

PROGRAMME

- Mise en perspective historique, juridique, sociologique permettant de répondre aux trois questions : la laïcité, pour quoi ? La laïcité pourquoi ? La laïcité, c'est quoi ?
- ▶ De quels outils se doter pour anticiper les problèmes possibles ?

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel



La laïcité en débat (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposéé sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



NOS FORMATIONS ENTREPRISES

- Mieux travailler avec les collectivités
- Organisation territorial
- Communication
- Transformation du humérique
- Développement durable



Bien connaître les collectivités locales pour mieux travailler avec elles

PRE REQUIS

Aucun.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

OBJECTIFS

Appréhender le fonctionnement des villes, départements, régions et structures intercommunales, ainsi que les conditions d'une relation de qualité avec les décideurs locaux.

PROGRAMME

- ▶ Les structures et organes de décision, leurs compétences et leur mode d'élection
- ▶ Les partenaires de l'action publique locale : la Caisse des Dépôts et Consignations, le Centre communal d'action sociale, les offices d'HLM, les sociétés d'économie mixte, les associations
- ▶ La place de l'intercommunalité
- ▶ Les modes de gestion des services publics locaux
- ▶ Le budget des collectivités : les 4 principes budgétaires
- ▶ Les marchés publics : disposition du Code des marchés publics et commission d'appel d'offres
- ▶ Les relations élus / fonctionnaires
- ► La réforme des collectivités territoriales.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.



Bien connaître les collectivités locales pour mieux travailler avec elles (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposéé sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année : 2021

Nombre de stagiaires formés : 30



Oser la relation avec l'Élu

PRE REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Acquérir une connaissance approfondie des collectivités territoriales françaises et de leurs acteurs

Comprendre les modes de décisions des élus

Acquérir les règles de bases nécessaires à toute relation avec un élu

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

. en distanciel

PROGRAMME

Quel interlocuteur pour quelles collectivités?

- ▶ L'organigramme des collectivités
- ▶ Les contraintes des élus
- ▶ La fonction et l'Homme.

Comment personnaliser chaque contact?

- De Qui est l'élu ?
- ▶ Quel est son environnement?

Comment professionnaliser ses rendez-vous?

- ▶ Bien préparer son rendez-vous
- ▶ Le rendez-vous proprement dit
- ⊳ Le suivi du rendez-vous.

Quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

- ▶ Anticiper
- ▶ Professionnaliser
- ▶ Personnaliser
- ▶ Appréhender.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.



Oser la relation avec l'Élu (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposéé sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année : 2021

Nombre de stagiaires formés : 30



La réponse aux appels d'offres publics

PRE REQUIS

Être en relation avec le Secteur Public.

OBJECTIFS

Connaître et appréhender les enjeux et le fonctionnement de la commande publique pour maximiser ses chances de succès dans les réponses aux appels d'offres.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter en présential

. en présentiel . en distanciel

PROGRAMME

Grands principes de la commande publique

- ▶ Réglementation générale et réglementation spécifique aux services
- ▶ Organisation des collectivités et de leurs services
- ▶ Sensibilisation aux risques de procédure, concurrentiels et commerciaux : ce qui est interdit.

Processus d'appel d'offres publics

- Explication du déroulement d'un marché, dans l'objectif de pouvoir se positionner efficacement et très tôt
- Définition du besoin : spécifications techniques, variantes et options, achat
- Choix de la procédure : formalisée ou non, marché ordinaire ou fractionné
- Mise en concurrence : rédaction du dossier de la consultation, dématérialisation, critères de jugement des offres, négociation
- ▶ Attribution : rapport d'analyse des offres, information des candidats
- Exécution des marchés : dispositions spécifiques et financières.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation associera cours théorique, étude de cas, conseils et simulations.

La réponse aux appels d'offres publics (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposéé sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année : 2021

Nombre de stagiaires formés : 1



Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse

PRE REQUIS

Être en relation avec le Secteur Public.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel . en distanciel

OBJECTIFS

- ▶ Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution
- ► Choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message
- Comprendre les attentes des journalistes
- ▶ Construire des outils de relations presse.

PROGRAMME

- ▶ Les différents types de médias
- ▶ Les citoyens, les élus et les médias
- Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse, pilotage de ses RP
- ▶ L'intégration des relations médias à vos actions de communication: quelles) stratégies pour quels messages ?
- ▶ Utiliser les opportunités du web et des réséaux sociaux
- ▶ Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages
- ▶ Instaurer une relation de confiance avec les médias : devenir source d'information et de proposition
- ▶ Gérer un conflit avec les médias.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une approche stratégique et pragmatique, à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.



Communiquer avec les médias et optimiser ses relations presse (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposéé sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :



Réussir sa transformation digitale

PRE REQUIS

Être rattaché à la Direction du numérique.

OBJECTIFS

- Développer son business grâce au digital : définir les nouveaux business models, produits et services
- Vaincre les croyances limitantes et instaurer de nouvelles méthodes de développement et commercialisation
- ► Transformer son organisation à l'ère du digital : de la technologie au nouveau business.

Durée : 7 heures Délai de réponse : 48h Tarif : nous consulter . en présentiel

en distanciel

PROGRAMME

- ▶ Les *business models* pour porter l'innovation
- ▶ Développer des produits et services innovants.
- ▶ Profils et compétences à développer
- → Organiser ses équipes afin d'intégrer l'innovation digitale et ses leviers de croissance.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cette formation se veut une de mise en pratique sur l'analyse et la mise en place de la transformation digitale à laquelle s'associera l'étude de cas pratiques.



Réussir sa transformation digitale (Suite)

MODALITES D'ÉVALUATION

Pendant la formation

A chaque fin de séquence, une évaluation sur les acquis est proposéé sur la base d'activités pédagogiques actives et faisant appel à des méthodes interactives.

A l'issue de la formation

Un bilan oral est proposé en présence du formateur, temps de discussion sur les effets de la formation.

A distance de la formation

Un questionnaire est envoyé aux participants afin de les aider à mesurer l'apport de la formation et la transférabilité des connaissances dans leurs pratiques respectives.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés pour cause de handicap, même léger, même provisoire, sont priées de bien vouloir nous consulter au moment de leur inscription, afin de nous permettre d'évaluer ensemble un dispositif d'adaptation de notre formation. Lors de sessions en présentiel, nous disposons d'une salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous avertir afin que nous puissions la réserver.

RESULTATS OBTENUS

Année:

Nombre de stagiaires formés :





COLLECTIVITÉS E ENTREPRISES

Agissons ensemble pour nos territoires

EN INTRA OU EN VISIOCONFÉRENCE

Votre contact Formation

Quentin MEULLEMIESTRE

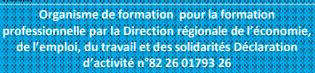
Directeur de la Formation

quentin.meullemiestre@ecoter.org

+33 (0)6 04 08 38 16



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Certifiée Qualiopi pour nos extion de formations



Organisme de formation auprès des élu.e.s agréé par

le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Siège social : 13 avenue d'Aygu - 26200 Montélimar

Tél.:+33 (0)4 75 51 70 85

Antenne des Hauts-de-France : 5 quai de la Citadelle - 59140 Dunkerque

Tél.:+33 (0)6 04 08 38

Version1-2022-12.01

Siret : 421 891 938 00068 - APE 9499Z Déclaration d'activité n° 82 26 01793 26

www.ecoter.org